



ADAR ENVIRONNEMENT

40 rue Frémicourt - 75015 Paris

Téléphone : 01 55 76 31 21

Télécopie : 01 55 76 31 32

Email : contact@adardag.fr - Siret : 494 360 415 00025



NOTE DE SYNTHÈSE DES CONCLUSIONS

RAPPORT N° 113450

AVANT TRAVAUX

Cette page intitulé « Note de synthèse des conclusions » ne peut être annexée à un acte authentique

INFORMATIONS GÉNÉRALES	
Type de bien : Duplex	Réf. Cadastre : NC
Etage: 1er/2ème	Bâti : Oui Mitoyenneté : Oui
Adresse : 1 rue de Seine 75006 PARIS - 6EME	Date du permis de construire : Antérieur au 1 juillet 1997 Date de construction : Antérieur au 1er janvier 1949
Propriétaire : INSTITUT DE FRANCE	Date d'intervention : 24/03/2025 Date de rédaction du rapport : 08/05/2025



Note de Synthèse

CONSTAT AMIANTE

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante

EXPOSITION AU PLOMB

Des revêtements dégradés contenant du plomb (classe 3) ont été mis en évidence et Des revêtements non dégradés, non visibles (classe 1) ou en état d'usage (classe 2) contenant du plomb ont été mis en évidence.



ADAR ENVIRONNEMENT

40 rue Frémicourt - 75015 Paris

Téléphone : 01 55 76 31 21

Télécopie : 01 55 76 31 32

Email : contact@adarddiag.fr - Siret : 494 360 415 00025



Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

Articles R.1334-14, R.1334-16, R.1334-20, R.1334-29-4 du Code de la Santé Publique (introduits par le Décret n°2011-629 du 3 juin 2011). Arrêté du 12 décembre 2012

A INFORMATIONS GENERALES

A.1 DESIGNATION DU BATIMENT

Nature du bâtiment : **Duplex** Adresse : **1 rue de Seine 75006 PARIS - 6EME**

Cat. du bâtiment : **Habitation (Parties privatives d'immeuble collectif d'habitation)** Propriété de : **INSTITUT DE FRANCE**
23, Quai de Conti
75006 PARIS - 6EME

Etage : **1er/2ème**

Référence Cadastre : **NC**

Date du Permis de Construire : **Antérieur au 1 juillet 1997**

A.2 DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

Nom : **INSTITUT DE FRANCE** Documents remis : **Néant**

Adresse : **23, Quai de Conti**
75006 PARIS - 6EME

Qualité : Moyens mis à disposition : **Néant**

A.3 EXECUTION DE LA MISSION

Rapport N° : **113450 A** Date d'émission du rapport : **08/05/2025**

Le repérage a été réalisé le : **24/03/2025** Accompagnateur : **Aucun**

Par : **RAINGLAS Stephan** Laboratoire d'Analyses : **SGS Gennevilliers**
99-101 avenue Louis Roche
92230 GENNEVILLIERS

N° certificat de qualification : **DTI2102** Adresse laboratoire : **92230 GENNEVILLIERS**

Date d'obtention : **31/10/2022** Numéro d'accréditation : **1-6454**

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : **Organisme d'assurance professionnelle : AXA FRANCE IARD S.A**
313 Terrasse de l'Arche
92727 NANTERRE CEDEX

DEKRA CERTIFICATION
5, avenue Garlande
92220 BAGNEUX

Adresse assurance : **313 Terrasse de l'Arche**
92727 NANTERRE CEDEX

Date de commande : **25/02/2025** N° de contrat d'assurance : **10583931804C023**

Date de validité : **31/12/2025**

B CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR

Signature et Cachet de l'entreprise



Date d'établissement du rapport :
Fait à **PARIS - 15EME** le **08/05/2025**
Cabinet : **ADAR ENVIRONNEMENT**
Nom du responsable : **RAINGLAS Stephan**
Nom du diagnostiqueur : **RAINGLAS Stephan**

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité.

Amiante

INFORMATIONS GENERALES.....	1
DESIGNATION DU BATIMENT	1
DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE.....	1
EXECUTION DE LA MISSION	1
CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR.....	1
SOMMAIRE	2
CONCLUSION(S)	3
LISTE DES LOCAUX NON VISITES CONCERNES PAR LES TRAVAUX ET JUSTIFICATION	3
LISTE DES ELEMENTS NON INSPECTES ET JUSTIFICATION.....	3
PROGRAMME DE REPERAGE.....	4
CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	5
RAPPORTS PRECEDENTS	5
RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	6
LISTE DES LOCAUX / PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES/NON VISITEES CONCERNEES PAR LES TRAVAUX ET JUSTIFICATION.....	6
DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE	7
LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR DECISION DE L'OPERATEUR.....	11
LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE	11
LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.....	12
RESULTATS HORS CHAMP D'INVESTIGATION (MATERIAUX NON VISES PAR LA LISTE C DE L'ANNEXE 13/9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE)	12
COMMENTAIRES	12
ANNEXE 1 – FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION	13
ANNEXE 2 – CROQUIS.....	22
ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES.....	25

D CONCLUSION(S)

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

N° Local	Local	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit
1	Local 1089	1er	Conduit de fluide	C	Calorifugeage - Peinture
2	Local 1090	1er	Fenêtre n°1 - Embrasure	B	Enduit - Peinture
3	Local 1091	1er	Murs	Toutes zones	Sous couche de tissu mural - Non peint
6	Lavabo	1er	Plafond	Plafond	Enduit - Peinture
8	Local 1095	1er	Murs	Toutes zones	Sous couche de tissu mural - Non peint
9	Local 1094	1er	Fenêtre - Embrasure	D	Enduit - Peinture
14	Local 1098	1er	Plancher	Sol	Sous couche de moquette + colle - Non peint
			Murs	Toutes zones	Sous couche de tissu mural - Non peint
17	Local 1101	1er	Conduit de ventilation dans grenier	Toutes zones	Enduit - Peinture
			Mur	B	Enduit + isolant - Peinture
18	Local ECS	1er/2ème	Conduit de fluide	Toutes zones	Calorifugeage - Peinture
19	Local 2110	2ème	Plancher	Sol	Sous couche de moquette + colle - Non peint
21	Local 2108	2ème	Plafond	Plafond	Enduit - Peinture
23	Local 2115	2ème	Plancher	Sol	Sous couche de moquette + colle - Non peint
25	Local 2114	2ème	Murs	Toutes zones	Enduit - Peinture
26	Local 2113	2ème	Murs	Toutes zones	Sous couche de tissu mural - Non peint
27	Local 2112	2ème	Murs	Toutes zones	Sous couche de tissu mural - Non peint
29	Local 2111	2ème	Murs	Toutes zones	Enduit - Peinture

Liste des locaux non visités concernés par les travaux et justification

Aucun

Liste des éléments non inspectés et justification

Aucun

E PROGRAMME DE REPERAGE

La mission porte sur le repérage de l'amiante dans les éléments suivants (liste C de l'annexe 13-9 du code de la santé publique) :

Liste C mentionnée à l'article R. 1334-22

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT À VÉRIFIER OU À SONDER
1. Toiture et étanchéité	
Plaques ondulées. Ardoises. Éléments ponctuels. Revêtements bitumineux d'étanchéité. Accessoires de toitures.	Plaques en fibres-ciment. Ardoises composite, ardoises en fibres-ciment. Conduits de cheminée, conduits de ventilation... Bardeaux d'asphalte ou bitume (« shingle »), pare-vapeur, revêtements et colles. Rivets, faîtages, closoirs...
2. Façades	
Panneaux-sandwichs. Bardages. Appuis de fenêtres.	Plaques, joints d'assemblage, tresses.... Plaques et « bacs » en fibres-ciment, ardoises en fibres-ciment, isolants sous bardage. Éléments en fibres-ciment.
3. Parois verticales intérieures et enduits	
Murs et cloisons. Poteaux (périphériques et intérieurs). Cloisons légères ou préfabriquées. Gaines et coffres verticaux. Portes coupe-feu, portes pare-flammes.	Flocages, enduits projetés, revêtements durs (plaques planes en fibres-ciment), joints de dilatation. Flocages, enduits projetés, joints de dilatation, entourage de poteaux (carton, fibres-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), peintures intumescents, panneaux de cloisons, jonction entre panneaux préfabriqués et pieds/ têtes de cloisons : tresse, carton, fibres-ciment. Flocage, enduits projetés ou lissés ou talochés ayant une fonction coupe-feu, panneaux. Vantaux et joints.
4. Plafonds et faux plafonds	
Plafonds. Poutres et charpentes (périphériques et intérieures). Interfaces entre structures. Gaines et coffres horizontaux. Faux plafonds.	Flocages, enduits projetés, panneaux collés ou vissés, coffrages perdus (carton-amiante, fibres-ciment, composite). Flocages, enduits projetés, peintures intumescents. Rebouchage de trémies, jonctions avec la façade, calfeutremments, joints de dilatation. Flocages, enduits projetés, panneaux, jonction entre panneaux. Panneaux et plaques.
5. Revêtements de sol et de murs	
Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement). Revêtement de murs	Dalles plastiques, colles bitumineuses, les plastiques avec sous-couche, chape maigre, calfeutrement des passages de conduits, revêtement bitumineux des fondations. Sous-couches des tissus muraux, revêtements durs (plaques menuiserie, fibres-ciment), colles des carrelages.
6. Conduits, canalisations et équipements	
Conduits de fluides (air, eaux, autres fluides). Conduits de vapeur, fumée, échappement. Clapets/ volets coupe-feu. Vide-ordures.	Calorifugeage, enveloppe de calorifuge, conduits en fibres-ciment. Conduit en fibres-ciment, joints entre éléments, mastics, tresses, manchons. Clapet, volet, rebouchage. Conduit en fibres-ciment.
7. Ascenseurs et monte-charge	
Portes palières. Trémie, machinerie.	Portes et cloisons palières. Flocage, bourre, mur/ plancher, joint mousse.
8. Equipements divers	
Chaudières, tuyauteries, étuves, groupes électrogènes, convecteurs et radiateurs, aérothermes...	Bourres, tresses, joints, calorifugeages, peinture anticondensation, plaques isolantes (internes et externes), tissu amiante.
9. Installations industrielles	
Fours, étuves, tuyauteries...	Bourre, tresses, joints, calorifugeages, peinture anticondensation, plaques isolantes, tissu amiante, freins et embrayages.
10. Coffrages perdus	
Coffrages et fonds de coffrages perdus.	Éléments en fibres-ciment.

F CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Date du repérage : 24/03/2025

Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon la liste citée dans le cadre C.

Il consiste à identifier et localiser, par inspections visuelles et investigations approfondies pouvant être destructives, l'ensemble des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux.

Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de la non présence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

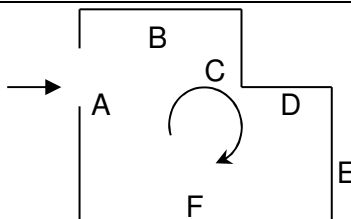
L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptible d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Liste des écarts, adjonctions ou suppression d'information de la norme NFX 46-020 de décembre 2008 :

Sens du repérage pour évaluer un local :



Description des travaux envisagés : **Rénovation complète de l'appartement duplex, à l'exception des faïences murales et des carrelages aux sols.**

G RAPPORTS PRECEDENTS

Aucun rapport précédemment réalisé ne nous a été fourni.

H RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE**LISTE DES LOCAUX / PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES/NON VISITEES CONCERNEES PAR LES TRAVAUX ET JUSTIFICATION**

N°	Local / partie d'immeuble	Etage	Visitée	Justification	Travaux
1	Local 1089	1er	OUI		Concernée
2	Local 1090	1er	OUI		Concernée
3	Local 1091	1er	OUI		Concernée
4	Local 1092	1er	OUI		Concernée
5	Local 1093	1er	OUI		Concernée
6	Lavabo	1er	OUI		Concernée
7	WC n°1	1er	OUI		Concernée
8	Local 1095	1er	OUI		Concernée
9	Local 1094	1er	OUI		Concernée
10	Dégagement n°1	1er	OUI		Concernée
11	Placard	1er	OUI		Concernée
12	WC n°2	1er	OUI		Concernée
13	Local 1097	1er	OUI		Concernée
14	Local 1098	1er	OUI		Concernée
15	Local 1099	1er	OUI		Concernée
16	Local 1100	1er	OUI		Concernée
17	Local 1101	1er	OUI		Concernée
18	Local ECS	1er/2ème	OUI		Concernée
19	Local 2110	2ème	OUI		Concernée
20	Local 2109	2ème	OUI		Concernée
21	Local 2108	2ème	OUI		Concernée
22	WC n°3	2ème	OUI		Concernée
23	Local 2115	2ème	OUI		Concernée
24	Dégagement 2114	2ème	OUI		Concernée
25	Local 2114	2ème	OUI		Concernée
26	Local 2113	2ème	OUI		Concernée
27	Local 2112	2ème	OUI		Concernée
28	Penderie	2ème	OUI		Concernée
29	Local 2111	2ème	OUI		Concernée

DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Revêtement
1	Local 1089	1er	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Carrelage - Non peint
			Porte + bâti n°2	B	Bois - Peinture
			Fenêtre + bâti - Dormant et ouvrant extérieurs	C	Bois - Peinture
			Fenêtre + bâti - Dormant et ouvrant intérieurs	C	Bois - Peinture
			Fenêtre - Embrasure	C	Plâtre - Peinture
			Porte d'entrée n°1 - Dormant et ouvrant extérieurs	A	Bois - Peinture
			Porte d'entrée n°1 - Dormant et ouvrant intérieurs	A	Bois - Peinture
			Porte + bâti n°3	D	Bois - Peinture
			Porte + bâti n°4	D	Bois - Peinture
2	Local 1090	1er	Mur	A, B, C, D	Bois - Peinture
			Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
			Volets n°1	B	Bois - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Moquette - collée
			Porte + bâti n°1	A	Bois - Peinture
			Fenêtre + bâti n°1 - Dormant et ouvrant extérieurs	B	Bois - Peinture
			Fenêtre + bâti n°1 - Dormant et ouvrant intérieurs	B	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Embrasure	B	Plâtre - Peinture
			Porte - Embrasure	A	Bois - Peinture
			Porte + bâti n°2	D	Bois - Peinture
			Fenêtre + bâti n°2 - Dormant et ouvrant extérieurs	C	Bois - Peinture
			Fenêtre + bâti n°2 - Dormant et ouvrant intérieurs	C	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Embrasure	C	Plâtre - Peinture
			Volets n°2	C	Bois - Peinture
3	Local 1091	1er	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Tapisserie
			Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Moquette - Collée
			Porte + bâti n°1	A	Bois - Peinture
			Fenêtre + bâti - Dormant et ouvrant extérieurs	B	Bois - Peinture
			Fenêtre - Embrasure	B	Plâtre - Peinture
			Porte n°1 - Embrasure	A	Plâtre - Peinture
			Fenêtre + bâti - Dormant et ouvrant extérieurs	B	Bois - Peinture
			Porte + bâti n°2	C	Bois - Peinture
			Porte + bâti n°3	D	Bois - Peinture
			Porte n°2 - Embrasure	C	Plâtre - Peinture
4	Local 1092	1er	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Moquette - Collée
			Porte + bâti n°1	A	Bois - Peinture
			Porte - Embrasure	B	Plâtre - Peinture
			Porte + bâti n°2	C	Bois - Peinture
			Porte n°2 - Embrasure	C	Plâtre - Peinture
5	Local 1093	1er	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Moquette - Collée
			Porte + bâti n°1	B	Bois - Peinture
			Porte - Embrasure	A	Plâtre - Peinture
			Porte + bâti n°2	B	Bois - Peinture
			Porte + bâti n°3	C	Bois - Peinture
6	Lavabo	1er	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture

Amiante

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Revêtement
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Carrelage - Non peint
			Porte + bâti	A	Bois - Peinture
7	WC n°1	1er	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
			Plafond	Plafond	
			Plancher	Sol	Carrelage - Non peint
			Porte + bâti	A	Bois - Peinture
			Faux-plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
8	Local 1095	1er	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Tapisserie
			Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
			Volets n°1	C	Bois - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Moquette - Collée
			Porte + bâti n°1	A	Bois - Peinture
			Fenêtre + bâti n°1 - Dormant et ouvrant extérieurs	C	Bois - Peinture
			Fenêtre + bâti n°1 - Dormant et ouvrant intérieurs	C	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Embrasure	C	Plâtre - Peinture
			Porte - Embrasure	A	Bois - Peinture
			Porte + bâti n°2	A	Bois - Peinture
			Fenêtre + bâti n°2 - Dormant et ouvrant extérieurs	C	Bois - Peinture
			Fenêtre + bâti n°2 - Dormant et ouvrant intérieurs	C	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Embrasure	C	Plâtre - Peinture
			Volets n°2	C	Bois - Peinture
9	Local 1094	1er	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Tapisserie + Peinture
			Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
			Plafond	Plafond	
			Plancher	Sol	Carrelage - Non peint
			Porte + bâti	A	Bois - Peinture
			Fenêtre + bâti - Dormant et ouvrant extérieurs	D	Bois - Peinture
			Fenêtre + bâti - Dormant et ouvrant intérieurs	D	Bois - Peinture
			Fenêtre - Embrasure	D	Plâtre - Peinture
			Porte - Embrasure	A	Plâtre - Peinture
			Faux-plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
10	Dégagement n°1	1er	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
			Plafond	Plafond	
			Plancher	Sol	Moquette - Collée
			Porte + bâti n°1	D	Bois - Peinture
			Porte - Embrasure	A	Plâtre - Peinture
			Porte + bâti n°2	D	Bois - Peinture
			Porte - Embrasure	C	Plâtre - Peinture
11	Placard	1er	Faux-plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
			Plafond	Plafond	
			Plancher	Sol	Carrelage - Non peint
			Porte + bâti	A	Bois - Peinture
12	WC n°2	1er	Faux-plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
			Plafond	Plafond	
			Plancher	Sol	Carrelage - Non peint
			Porte + bâti	A	Bois - Peinture
13	Local 1097	1er	Faux-plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
			Plafond	Plafond	
			Plancher	Sol	Moquette - Collée
			Porte + bâti n°1	B	Bois - Peinture
			Porte - Embrasure	A	Plâtre - Peinture
			Porte + bâti n°2	C	Bois - Peinture
			Porte + bâti n°3	D	Bois - Peinture

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Revêtement
			Faux-plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
14	Local 1098	1er	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Tapisserie + Peinture
			Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
			Volets n°1	C	Bois - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Moquette - Collée
			Porte + bâti n°1	A	Bois - Peinture
			Fenêtre + bâti n°1 - Dormant et ouvrant extérieurs	C	Bois - Peinture
			Fenêtre + bâti n°1 - Dormant et ouvrant intérieurs	C	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Embrasure	C	Plâtre - Peinture
			Porte + bâti n°2	A	Bois - Peinture
			Porte + bâti n°3	B	Bois - Peinture
			Porte + bâti n°4	B	Bois - Peinture
			Porte n°3 - Embrasure	B	Bois - Peinture
			Fenêtre + bâti n°2 - Dormant et ouvrant extérieurs	C	Bois - Peinture
			Fenêtre + bâti n°2 - Dormant et ouvrant intérieurs	C	Bois - Peinture
			Fenêtre + bâti n°3 - Dormant et ouvrant extérieurs	D	Bois - Peinture
			Fenêtre + bâti n°3 - Dormant et ouvrant intérieurs	D	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Embrasure	C	Plâtre - Peinture
			Volets n°2	C	Bois - Peinture
			Volets n°3	D	Bois - Peinture
			Porte n°4 - Embrasure	B	Bois - Peinture
			Fenêtre n°3 - Embrasure	D	Plâtre - Peinture
15	Local 1099	1er	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Tapisserie + Peinture
			Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
			Volets	D	Bois - Peinture
			Plafond	Plafond	
			Plancher	Sol	Moquette - Collée
			Porte + bâti n°1	A	Bois - Peinture
			Fenêtre + bâti - Dormant et ouvrant extérieurs	D	Bois - Peinture
			Fenêtre + bâti - Dormant et ouvrant intérieurs	D	Bois - Peinture
			Fenêtre - Embrasure	D	Plâtre - Peinture
			Porte + bâti n°2	B	Bois - Peinture
			Porte + bâti n°3	C	Bois - Peinture
			Faux-plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
16	Local 1100	1er	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Carrelage - Non peint
			Allège de fenêtre	D	Plâtre - Peinture
			Porte + bâti n°1	A	Bois - Peinture
			Fenêtre + bâti - Dormant et ouvrant extérieurs	D	Bois - Peinture
			Fenêtre + bâti - Dormant et ouvrant intérieurs	D	Bois - Peinture
			Fenêtre - Embrasure	D	Plâtre - Peinture
			Porte n°1 - Embrasure	A	Plâtre - Peinture
			Porte + bâti n°2	B	Bois - Peinture
17	Local 1101	1er	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Carrelage - Non peint
			Porte + bâti n°1	A	Bois - Peinture
			Fenêtre + bâti - Dormant et ouvrant extérieurs	D	Bois - Peinture
			Fenêtre + bâti - Dormant et ouvrant intérieurs	D	Bois - Peinture
			Fenêtre - Embrasure	D	Plâtre - Peinture
			Porte n°1 - Embrasure	A	Plâtre - Peinture
			Porte + bâti n°2	B	Bois - Peinture
			Porte + bâti n°3	C	Bois - Peinture

Amiante

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Revêtement
18	Local ECS	1er/2ème	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Béton - Peinture
			Porte + bâti	A	Bois - Peinture
19	Local 2110	2ème	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
			Plafond	Plafond	
			Plancher	Sol	Moquette - Collée
			Porte + bâti n°1	A	Bois - Peinture
			Porte - Embrasure	C	Plâtre - Peinture
			Porte + bâti n°2	A	Bois - Peinture
			Porte + bâti n°3	A	Bois - Peinture
			Porte + bâti n°4	B	Bois - Peinture
			Porte + bâti n°5	C	Bois - Peinture
			Porte + bâti n°6	C	Bois - Peinture
			Porte - Embrasure	D	Plâtre - Peinture
			Faux-plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
20	Local 2109	2ème	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Tapisserie + Peinture
			Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
			Volets	C	Bois - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Carrelage - Non peint
			Allège de fenêtre	C	Plâtre - Peinture
			Porte + bâti n°1	A	Bois - Peinture
			Fenêtre + bâti - Dormant et ouvrant extérieurs	C	Bois - Peinture
			Fenêtre + bâti - Dormant et ouvrant intérieurs	C	Bois - Peinture
			Fenêtre - Embrasure	C	Plâtre - Peinture
			Porte + bâti n°2	B	Bois - Peinture
			Porte + bâti n°3	D	Bois - Peinture
21	Local 2108	2ème	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
			Volets	D	Bois - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Carrelage - Non peint
			Allège de fenêtre	D	Plâtre - Peinture
			Porte + bâti	A	Bois - Peinture
			Fenêtre + bâti - Dormant et ouvrant extérieurs	D	Bois - Peinture
			Fenêtre + bâti - Dormant et ouvrant intérieurs	D	Bois - Peinture
			Fenêtre - Embrasure	D	Plâtre - Peinture
22	WC n°3	2ème	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Carrelage - Non peint
			Porte + bâti	A	Bois - Peinture
			Fenêtre + bâti - Dormant et ouvrant extérieurs	B	Bois - Peinture
			Fenêtre + bâti - Dormant et ouvrant intérieurs	B	Bois - Peinture
			Porte - Embrasure	A	Plâtre - Peinture
23	Local 2115	2ème	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Tapisserie
			Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
			Plafond	Plafond	
			Plancher	Sol	Moquette - Collée
			Porte + bâti n°1	A	Bois - Peinture
			Porte + bâti n°2	C	Bois - Peinture
			Faux-plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
24	Dégagement 2114	2ème	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Moquette - Collée
			Porte + bâti	A	Bois - Peinture
			Porte - Embrasure	B	Plâtre - Peinture
25	Local 2114	2ème	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture

Amiante

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Revêtement
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Carrelage - Non peint
			Fenêtre + bâti - Dormant et ouvrant extérieurs	D	Bois - Peinture
			Fenêtre + bâti - Dormant et ouvrant intérieurs	D	Bois - Peinture
			Fenêtre - Embrasure	D	Plâtre - Peinture
			Porte - Embrasure	A	Plâtre - Peinture
26	Local 2113	2ème	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Tapisserie
			Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Moquette - Collée
			Porte + bâti	A	Bois - Peinture
			Fenêtre + bâti n°1 - Dormant et ouvrant extérieurs	B	Bois - Peinture
			Fenêtre + bâti n°1 - Dormant et ouvrant intérieurs	B	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Embrasure	B	Plâtre - Peinture
			Fenêtre + bâti n°2 - Dormant et ouvrant extérieurs	C	Bois - Peinture
			Fenêtre + bâti n°2 - Dormant et ouvrant intérieurs	C	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Embrasure	C	Plâtre - Peinture
27	Local 2112	2ème	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Tapisserie
			Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Moquette - Collée
			Porte + bâti n°1	A	Bois - Peinture
			Fenêtre + bâti - Dormant et ouvrant extérieurs	C	Bois - Peinture
			Fenêtre + bâti - Dormant et ouvrant intérieurs	C	Bois - Peinture
			Fenêtre - Embrasure	C	Plâtre - Peinture
			Porte + bâti n°2	D	Bois - Peinture
28	Penderie	2ème	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
			Plafond	Plafond	
			Plancher	Sol	Moquette - Collée
			Porte + bâti n°1	A	Bois - Peinture
			Porte + bâti n°2	C	Bois - Peinture
			Faux-plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
29	Local 2111	2ème	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
			Plafond	Plafond	
			Plancher	Sol	Carrelage - Non peint
			Allège de fenêtre	C	Plâtre - Peinture
			Porte + bâti n°1	A	Bois - Peinture
			Fenêtre + bâti - Dormant et ouvrant extérieurs	C	Bois - Peinture
			Fenêtre + bâti - Dormant et ouvrant intérieurs	C	Bois - Peinture
			Fenêtre - Embrasure	C	Plâtre - Peinture
			Porte + bâti n°2	B	Bois - Peinture
			Faux-plafond	Plafond	Plâtre - Peinture

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR DECISION DE L'OPERATEUR

Néant

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE

Néant

Amiante

LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.

N° Local	Local / partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Référence prélèvement	Critère de décision
1	Local 1089	1er	Conduit de fluide	C	Calorifugeage - Peinture	P001	Résultat d'analyse
2	Local 1090	1er	Fenêtre n°1 - Embrasure	B	Enduit - Peinture	P002	Résultat d'analyse
3	Local 1091	1er	Murs	Toutes zones	Sous couche de tissu mural - Non peint	P003	Résultat d'analyse
6	Lavabo	1er	Plafond	Plafond	Enduit - Peinture	P004	Résultat d'analyse
8	Local 1095	1er	Murs	Toutes zones	Sous couche de tissu mural - Non peint	P005	Résultat d'analyse
9	Local 1094	1er	Fenêtre - Embrasure	D	Enduit - Peinture	P006	Résultat d'analyse
14	Local 1098	1er	Plancher	Sol	Sous couche de moquette + colle - Non peint	P007	Résultat d'analyse
			Murs	Toutes zones	Sous couche de tissu mural - Non peint	P008	Résultat d'analyse
17	Local 1101	1er	Conduit de ventilation dans grenier	Toutes zones	Enduit - Peinture	P009	Résultat d'analyse
			Mur	B	Enduit + isolant - Peinture	P010	Résultat d'analyse
18	Local ECS	1er/2ème	Conduit de fluide	Toutes zones	Calorifugeage - Peinture	P011	Résultat d'analyse
19	Local 2110	2ème	Plancher	Sol	Sous couche de moquette + colle - Non peint	P012	Résultat d'analyse
21	Local 2108	2ème	Plafond	Plafond	Enduit - Peinture	P013	Résultat d'analyse
23	Local 2115	2ème	Plancher	Sol	Sous couche de moquette + colle - Non peint	P015	Résultat d'analyse
25	Local 2114	2ème	Murs	Toutes zones	Enduit - Peinture	P018	Résultat d'analyse
26	Local 2113	2ème	Murs	Toutes zones	Sous couche de tissu mural - Non peint	P017	Résultat d'analyse
27	Local 2112	2ème	Murs	Toutes zones	Sous couche de tissu mural - Non peint	P016	Résultat d'analyse
29	Local 2111	2ème	Murs	Toutes zones	Enduit - Peinture	P014	Résultat d'analyse

RESULTATS HORS CHAMP D'INVESTIGATION (matériaux non visés par la liste C de l'annexe 13/9 du code de la santé publique)

Néant

LEGENDE			
Présence	A : Amiante	N : Non Amianté	a? : Probabilité de présence d'Amiante

COMMENTAIRES

Néant

ANNEXE 1 – FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION

PRELEVEMENT : P001

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
INSTITUT DE FRANCE	113450	1er - Local 1089
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Calorifugeage - Peinture	24/03/2025	RAINGLAS Stephan
Localisation		Résultat
Conduit de fluide - C		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P002

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
INSTITUT DE FRANCE	113450	1er - Local 1090
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit - Peinture	24/03/2025	RAINGLAS Stephan
Localisation		Résultat
Fenêtre n°1 - B Embrasure		absence d'amiante
Emplacement		
		

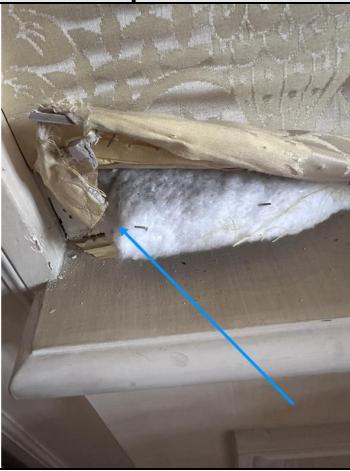
PRELEVEMENT : P003		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
INSTITUT DE FRANCE	113450	1er - Local 1091
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Sous couche de tissu mural - Non peint	24/03/2025	RAINGLAS Stephan
Localisation		Résultat
Murs - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P004		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
INSTITUT DE FRANCE	113450	1er - Lavabo
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit - Peinture	24/03/2025	RAINGLAS Stephan
Localisation		Résultat
Plafond - Plafond		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P005		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
INSTITUT DE FRANCE	113450	1er - Local 1095
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Sous couche de tissu mural - Non peint	24/03/2025	RAINGLAS Stephan
Localisation		Résultat
Murs - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P006		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
INSTITUT DE FRANCE	113450	1er - Local 1094
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit - Peinture	24/03/2025	RAINGLAS Stephan
Localisation		Résultat
Fenêtre - D Embrasure		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P007		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
INSTITUT DE FRANCE	113450	1er - Local 1098
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Sous couche de moquette + colle - Non peint	24/03/2025	RAINGLAS Stephan
Localisation		Résultat
Plancher - Sol		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P008		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
INSTITUT DE FRANCE	113450	1er - Local 1098
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Sous couche de tissu mural - Non peint	24/03/2025	RAINGLAS Stephan
Localisation		Résultat
Murs - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P009		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
INSTITUT DE FRANCE	113450	1er - Local 1101
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit - Peinture	24/03/2025	RAINGLAS Stephan
Localisation		Résultat
Conduit de ventilation dans grenier - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

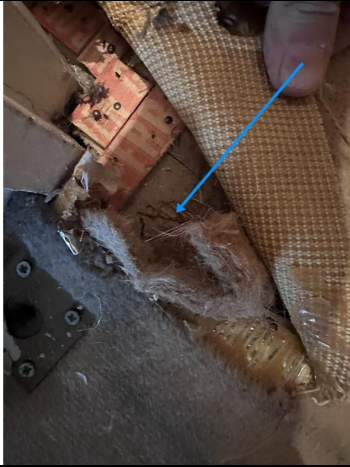
PRELEVEMENT : P010		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
INSTITUT DE FRANCE	113450	1er - Local 1101
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit + isolant - Peinture	24/03/2025	RAINGLAS Stephan
Localisation		Résultat
Mur - B		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P011		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
INSTITUT DE FRANCE	113450	1er/2ème - Local ECS
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Calorifugeage - Peinture	24/03/2025	RAINGLAS Stephan
Localisation		Résultat
Conduit de fluide - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P012		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
INSTITUT DE FRANCE	113450	2ème - Local 2110
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Sous couche de moquette + colle - Non peint	24/03/2025	RAINGLAS Stephan
Localisation		Résultat
Plancher - Sol		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P013		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
INSTITUT DE FRANCE	113450	2ème - Local 2108
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit - Peinture	24/03/2025	RAINGLAS Stephan
Localisation		Résultat
Plafond - Plafond		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P014		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
INSTITUT DE FRANCE	113450	2ème - Local 2111
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit - Peinture	24/03/2025	RAINGLAS Stephan
Localisation		Résultat
Murs - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P015		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
INSTITUT DE FRANCE	113450	2ème - Local 2115
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Sous couche de moquette + colle - Non peint	24/03/2025	RAINGLAS Stephan
Localisation		Résultat
Plancher - Sol		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P016		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
INSTITUT DE FRANCE	113450	2ème - Local 2112
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Sous couche de tissu mural - Non peint	24/03/2025	RAINGLAS Stephan
Localisation		Résultat
Murs - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P017		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
INSTITUT DE FRANCE	113450	2ème - Local 2113
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Sous couche de tissu mural - Non peint	24/03/2025	RAINGLAS Stephan
Localisation		Résultat
Murs - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P018		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
INSTITUT DE FRANCE	113450	2ème - Local 2114
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit - Peinture	24/03/2025	RAINGLAS Stephan
Localisation		Résultat
Murs - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

ANNEXE 2 – CROQUIS

PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble : 1 rue de Seine 75006 PARIS - 6EME	
N° dossier :	113450				
N° planche :	1/3	Version : 0	Type : Croquis		
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics				
				Bâtiment – Niveau :	1er étage

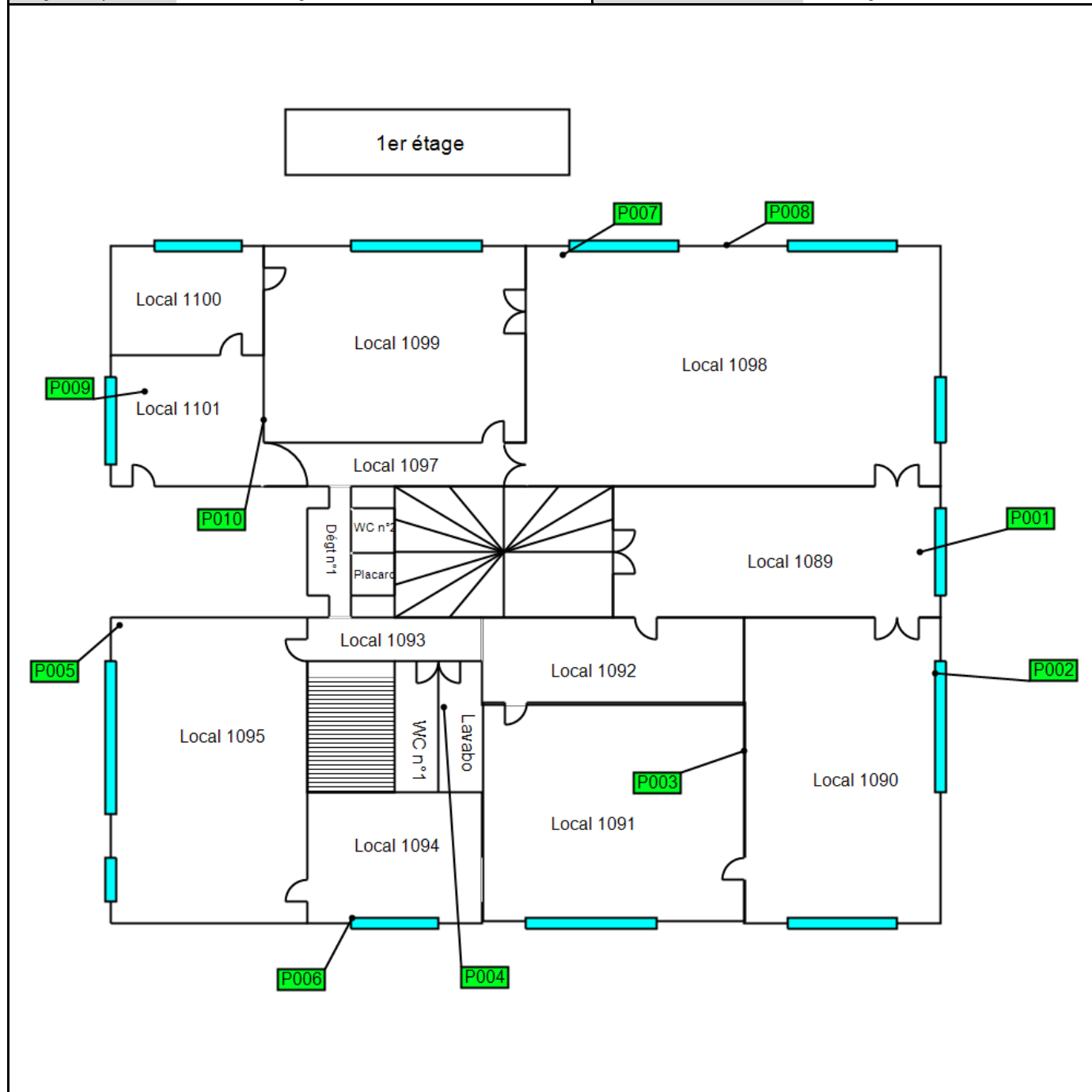


PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble : 1 rue de Seine 75006 PARIS - 6EME	
N° dossier : 113450					
N° planche : 2/3	Version : 0	Type : Croquis			
Origine du plan : Cabinet de diagnostics		Bâtiment – Niveau : Entresol 1er/2ème étage			

Entresol 1er/2ème étage

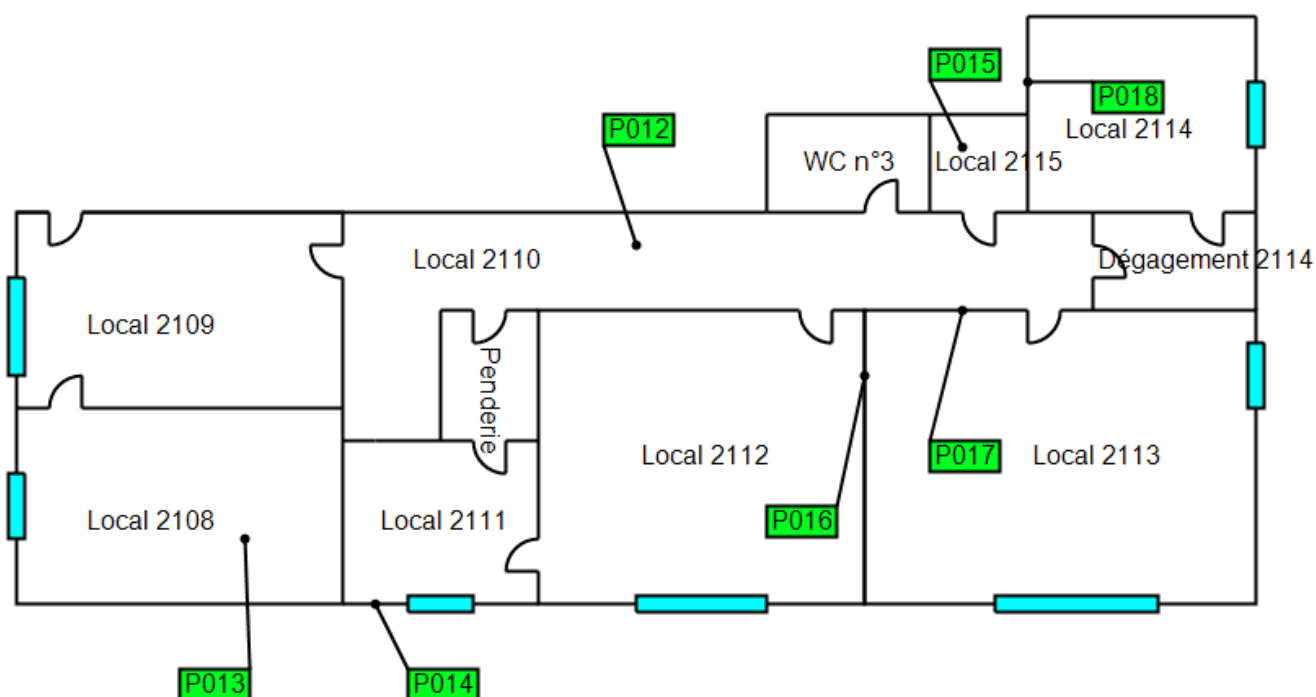
Local ECS

P011

Amiante

PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble :	1 rue de Seine 75006 PARIS - 6EME
N° dossier :	113450				
N° planche :	3/3	Version : 0	Type : Croquis		
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics			Bâtiment – Niveau :	2ème étage

2ème étage



ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES

Procès verbal d'analyse GE25-02352



Page 1 sur 5



Bulletin d'Analyse

REFERENCES FOURNIES PAR LE CLIENT

Cde : 113450
Devis : DE23-1524
Reçu le, 03/04/25
Demandeur: RAINGLAS Stephan
Prélevé le 24/03/25
Commentaire:

ADAR ENVIRONNEMENT
40 RUE FREMICOURT
75015 PARIS

Gennevilliers, le 8 - avr. - 25

RAPPORT D'ESSAI
GE25-02352

Texte réglementaire de référence :

Arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019 relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses.

Norme, méthode, technique MOLP :

Préparation sans ou avec traitement par calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique, méthode interne MLE-MO-LAB-104*
Analyse au microscope à lumière polarisée (MOLP), HSG 248 annexe et NF ISO 22262-1 (parties utiles de la norme)

Norme, méthode, technique META :

Préparation par traitement par calcination, attaque chimique et/ou mécanique, méthode interne MLE-MO-LAB-105*
Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) conforme à la norme NF X 43050 (parties utiles de la norme) et NF ISO 22262-1 (parties utiles de la norme)

Notes techniques :

- Seules les fibres d'amiante correspondant aux critères définis dans les articles 1 et 2 de l'arrêté du 1er octobre 2019 sont prises en compte.
- La limite de détection garantie est de 0,1% pour l'analyse au MOLP et au META.
- Dans le cas de couches inséparables, la limite de détection de 0,1% reste garantie jusqu'à quatre couches.
- Au MOLP, pour être optiquement observable, une fibre doit avoir un diamètre supérieur à 0,2 microns.
- Si l'amiante n'est pas détecté au META et au MOLP, la couche peut renfermer une teneur en amiante inférieure à la limite de détection garantie.
- Tout échantillon analysé a été qualifié et considéré comme étant apte à être préparé.

Un matériau peut être constitué d'une ou plusieurs couches. Une couche est un élément pouvant être distingué des autres éléments par superposition ou stratification. Une couche peut être homogène ou hétérogène à l'œil nu.

Couches inséparables :

1. Quantité insuffisante
2. Matériau friable en vrac ou en poudre
3. Couche trop fine indissociable

Autres fibres : Mentionne la présence de fibre minérales susceptibles d'être inhalées

Morphologie NC = morphologie non conforme à une fibre d'amiante
EDX NC = Composition chimique non conforme à une fibre d'amiante
Cristallographie NC = Structure cristalline non conforme à une fibre d'amiante

SGS France

Environmental and Industrial Hygiene Testing (E&I) - Laboratoire de Gennevilliers 39-101 avenue Louis Roche F-92220 Gennevilliers - t +33 (0)1 82 29 27 73 - www.sgs.fr
Siège social : 22 Avenue André Grand 94111 ARCUEIL CEDEX - S.A.S. au capital de 3 978 579 € - APE 7010Z - SIREN 552 031 850 - TVA Intracommunautaire : FR 91 552 031 850
MEMBRE DU GROUPE SGS

ODILE DUPUY
Responsable UT Amiante
(signature électronique)

L'accréditation par le COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole suivant : " (*) " (portée disponible sur www.cofrac.fr)

L'usage par le client de la marque COFRAC figurant sur le rapport d'essais est interdit.

Le présent rapport d'essai comporte 5 page(s). Sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Aucune modification ni altération ne pourra y être portée après communication. Si vous souhaitez incorporer dans vos documents un rapport d'essai, il doit être inclus entièrement.

Le présent rapport ne concerne que le produit soumis à l'analyse et est émis par la Société conformément à ses conditions Générales de Services (disponibles sur www.sgs.com/en/terms-and-conditions/general-conditions-of-services-francais). Les incertitudes de mesure sont disponibles sur demande.

Tout porteur de ce document est prévenu que les informations qu'il contient reflètent uniquement les constatations de la Société au moment de son intervention et, cas échéant, dans la limite des Instructions du Client. La responsabilité de la Société est exclusivement engagée vis-à-vis de son Client. Ce document ne saurait exonérer toute partie à une transaction d'exercer pleinement tous ses droits et remplir toutes ses obligations légales et contractuelles.

Toute modification non autorisée, altération ou falsification du contenu ou de la forme du présent document est illégale et les contrevenants sont passibles de poursuites judiciaires.

Si la prélèvement n'est pas réalisé par la structure SGS France division EIHT, les caractéristiques associées à l'échantillon ne sont pas de sa responsabilité. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité sur les résultats impactés par des informations fournies par le client.

Bulletin d'Analyse

	Référence client	Description visuelle (Ge*)	Nb prépa + Nb grilles (Ge*)	Méthode	Analyste	Résultats (Ge*)	Autres Fibres
P001 - 1 GE25-02352.001	1er - Local 1089 - C - Conduit de fluide - Calorifugeage - Peinture	Peinture grise + Mousse souple noire (couches indissociables)	1 (2 grilles)	- Préparation simple MET-Préparation MLE-MO-LAB105 + NF X 43-050 (parties utiles de la norme) + NF ISO 22262-1 (parties utiles de la norme)	SAL	Amiante non détecté -	Non
P002 - 1 GE25-02352.002	1er - Local 1090 - B - Fenêtre n°1 - Enduit - Peinture	Peinture noire + Enduit cassant blanc + Matériau de type « papier » souple fibreux beige (couches indissociables)	1 (2 grilles)	- Préparation simple MET-Préparation MLE-MO-LAB105 + NF X 43-050 (parties utiles de la norme) + NF ISO 22262-1 (parties utiles de la norme)	SAL	Amiante non détecté -	Oui(E DX NC)
P003 - 1 GE25-02352.003	1er - Local 1091 - Toutes zones - Murs - Sous couche de tissu mural - Non peint	Matériau compact fibreux beige + Enduit cassant blanc + Matériau souple fibreux blanc (couches indissociables)	1 (2 grilles)	- Préparation simple MET-Préparation MLE-MO-LAB105 + NF X 43-050 (parties utiles de la norme) + NF ISO 22262-1 (parties utiles de la norme)	SAL	Amiante non détecté -	Non
P004 - 1 GE25-02352.004	1er - Lavabo - Plafond - Plafond - Enduit - Peinture	Peinture cassante jaune + Enduit cassant blanc (couches indissociables)	1 (2 grilles)	- Préparation simple MET-Préparation MLE-MO-LAB105 + NF X 43-050 (parties utiles de la norme) + NF ISO 22262-1 (parties utiles de la norme)	SAL	Amiante non détecté -	Non
P005 - 1 GE25-02352.005	1er - Local 1095 - Toutes zones - Murs - Sous couche de tissu mural - Non peint	Matériau friable fibreux beige	1 (2 grilles)	- Préparation simple MET-Préparation MLE-MO-LAB105 + NF X 43-050 (parties utiles de la norme) + NF ISO 22262-1 (parties utiles de la norme)	SAL	Amiante non détecté -	Non
P006 - 1 GE25-02352.006	1er - Local 1094 - D - Fenêtre - Enduit - Peinture	Peinture noire + Enduit cassant blanc (couches indissociables)	1 (2 grilles)	- Préparation simple MET-Préparation MLE-MO-LAB105 + NF X 43-050 (parties utiles de la norme) + NF ISO 22262-1 (parties utiles de la norme)	SAL	Amiante non détecté -	Non
P007 - 1 GE25-02352.007	1er - Local 1098 - Sol - Plancher - Sous couche de moquette + colle - Non peint	Colle beige + Enduit cassant blanche + Matériau souple fibreux beige (couches indissociables)	1 (2 grilles)	- Préparation simple MET-Préparation MLE-MO-LAB105 + NF X 43-050 (parties utiles de la norme) + NF ISO 22262-1 (parties utiles de la norme)	SAL	Amiante non détecté -	Non

	Référence client	Description visuelle (Ge*)	Nb prépa + Nb grilles (Ge*)	Méthode	Analyste	Résultats (Ge*)	Autres Fibres
	P008 - 1 GE25-02352.008	1er - Local 1098 - Toutes zones - Murs - Sous couche de tissu mural - Non peint	Matériau compact fibreux beige + Enduit cassant blanc + Matériau souple fibreux blanc (couches indissociables)	1 (2 grilles) - Préparation simple MET-Préparation MLE-MO-LAB105 + NF X 43-050 (parties utiles de la norme) + NF ISO 22262-1 (parties utiles de la norme)	SAL	Amiante non détecté -	Non
	P009 - 1 GE25-02352.009	1er - Local 1101 - Toutes zones - Conduit de ventilation dans grenier - Enduit - Peinture	Peinture verte + Enduit cassant blanc (couches indissociables)	1 (2 grilles) - Préparation simple MET-Préparation MLE-MO-LAB105 + NF X 43-050 (parties utiles de la norme) + NF ISO 22262-1 (parties utiles de la norme)	SAL	Amiante non détecté -	Non
	P010 - 1 GE25-02352.010	1er - Local 1101 - B - Mur - Enduit + isolant - Peinture	Peinture beige + Enduit cassant blanche + Matériau de type « papier » souple fibreux beige (couches indissociables)	1 (2 grilles) - Préparation simple MET-Préparation MLE-MO-LAB105 + NF X 43-050 (parties utiles de la norme) + NF ISO 22262-1 (parties utiles de la norme)	SAL	Amiante non détecté -	Non
	P011 - 1 GE25-02352.011	1er/2ème - Local ECS - Toutes zones - Conduit de fluide - Calorifugeage - Peinture	Mousse souple noire + Matériau souple fibreux beige (couches indissociables)	1 (2 grilles) - Préparation simple MET-Préparation MLE-MO-LAB105 + NF X 43-050 (parties utiles de la norme) + NF ISO 22262-1 (parties utiles de la norme)	SAL	Amiante non détecté -	Non
	P012 - 1 GE25-02352.012	2ème - Local 2110 - Sol - Plancher - Sous couche de moquette + colle - Non peint	Colle souple beige + Matériau cassant beige + Matériau souple fibreux beige (couches indissociables)	1 (2 grilles) - Préparation simple MET-Préparation MLE-MO-LAB105 + NF X 43-050 (parties utiles de la norme) + NF ISO 22262-1 (parties utiles de la norme)	SAL	Amiante non détecté -	Non
	P013 - 1 GE25-02352.013	2ème - Local 2108 - Plafond - Plafond - Enduit - Peinture	Peinture beige + Enduit cassant blanche + Matériau souple fibreux beige (couches indissociables)	1 (2 grilles) - Préparation simple MET-Préparation MLE-MO-LAB105 + NF X 43-050 (parties utiles de la norme) + NF ISO 22262-1 (parties utiles de la norme)	SAL	Amiante non détecté -	Non
	P014 - 1 GE25-02352.014	2ème - Local 2111 - Toutes zones - Murs - Enduit - Peinture	Peinture beige + Enduit cassant blanche + Matériau souple fibreux beige (couches indissociables)	1 (2 grilles) - Préparation simple MET-Préparation MLE-MO-LAB105 + NF X 43-050 (parties utiles de la norme) + NF ISO 22262-1 (parties utiles de la norme)	SAL	Amiante non détecté -	Non
	P015 - 1 GE25-02352.015	2ème - Local 2115 - Sol - Plancher - Sous couche de moquette + colle - Non peint	Colle souple beige + Matériau cassant beige + Matériau souple fibreux beige (couches indissociables)	1 (2 grilles) - Préparation simple MET-Préparation MLE-MO-LAB105 + NF X 43-050 (parties utiles de la norme) + NF ISO 22262-1 (parties utiles de la norme)	SAL	Amiante non détecté -	Non

Référence client		Description visuelle (Ge*)	Nb prépa + Nb grilles (Ge*)	Méthode	Analyste	Résultats (Ge*)	Autres Fibres
P016 - 1 GE25-02352.016	2ème - Local 2112 - Toutes zones - Murs - Sous couche de tissu mural - Non peint	Matériau compact fibreux beige + Enduit cassant blanc + Matériau souple fibreux blanc (couches indissociables)	1 (2 grilles)	- Préparation simple MET-Préparation MLE-MO-LAB105 + NF X 43-050 (parties utiles de la norme) + NF ISO 22262-1 (parties utiles de la norme)	SAL	Amiante non détecté -	Non
P017 - 1 GE25-02352.017	2ème - Local 2113 - Toutes zones - Murs - Sous couche de tissu mural - Non peint	Matériau compact fibreux beige + Enduit cassant blanc + Matériau souple fibreux blanc (couches indissociables)	1 (2 grilles)	- Préparation simple MET-Préparation MLE-MO-LAB105 + NF X 43-050 (parties utiles de la norme) + NF ISO 22262-1 (parties utiles de la norme)	SAL	Amiante non détecté -	Non
P018 - 1 GE25-02352.018	2ème - Local 2114 - Toutes zones - Murs - Enduit - Peinture	Peinture rose + Enduit cassant blanche + Matériau de type « papier » souple fibreux beige (couches indissociables)	1 (2 grilles)	- Préparation simple MET-Préparation MLE-MO-LAB105 + NF X 43-050 (parties utiles de la norme) + NF ISO 22262-1 (parties utiles de la norme)	SAL	Amiante non détecté -	Non



ADAR ENVIRONNEMENT

40 rue Frémicourt - 75015 Paris

Téléphone : 01 55 76 31 21

Télécopie : 01 55 76 31 32

Email : contact@adarddiag.fr - Siret : 494 360 415 00025



CONSTAT DE RISQUE D'EXPOSITION AU PLOMB EN PARTIES PRIVATIVES - AVANT TRAVAUX

A Rappel du cadre réglementaire et des objectifs du CREP					
Le constat de risque d'exposition au plomb (CREP), défini à l'Article L.1334-5 du code de la santé publique, consiste à mesurer la concentration en plomb de tous les revêtements du bien concerné, afin d'identifier ceux contenant du plomb, qu'ils soient dégradés ou non, à décrire leur état de conservation et à repérer, le cas échéant, les facteurs de dégradation du bâti permettant d'identifier les situations d'insalubrité. Les résultats du CREP doivent permettre de connaître non seulement le risque immédiat lié à la présence de revêtements dégradés contenant du plomb (qui génèrent spontanément des poussières ou des écailles pouvant être ingérées par un enfant), mais aussi le risque potentiel lié à la présence de revêtements en bon état contenant du plomb (encore non accessible). Quand le CREP est réalisé en application des Articles L.1334-6 et L.1334-7, il porte uniquement sur les revêtements privatifs d'un logement, y compris les revêtements extérieurs au logement (volet, portail, grille, ...) Quand le CREP est réalisé en application de l'Article L.1334-8, seuls les revêtements des parties communes sont concernés (sans omettre, par exemple, la partie extérieure de la porte palière). La recherche de canalisations en plomb ne fait pas partie du champ d'application du CREP. Si le bien immobilier concerné est affecté en partie à des usages autres que l'habitation, le CREP ne porte que sur les parties affectées à l'habitation. Dans les locaux annexes de l'habitation, le CREP porte sur ceux qui sont destinés à un usage courant, tels que la buanderie					
B Objet du CREP					
☒ Les parties privatives	☐ Avant la vente				
☐ Occupées	☐ Ou avant la mise en location				
Par des enfants mineurs : ☐ Oui ☒ Non					
Nombre d'enfants de moins de 6 ans :					
☐ Ou les parties communes d'un immeuble	☒ Avant travaux				
C Adresse du bien					
D Propriétaire					
1 rue de Seine		Nom : INSTITUT DE FRANCE			
75006 PARIS - 6EME		Adresse : 23, Quai de Conti 75006 PARIS - 6EME			
E Commanditaire de la mission					
Nom : INSTITUT DE FRANCE		Adresse : 23, Quai de Conti			
Qualité :		75006 PARIS - 6EME			
F L'appareil à fluorescence X					
Nom du fabricant de l'appareil : Fondis		Nature du radionucléide : Co57			
Modèle de l'appareil : Pb200i		Date du dernier chargement de la source : 29/07/2024			
N° de série : 8272		Activité de la source à cette date : 196			
G Dates et validité du constat					
N° Constat : 113450 P		Date du rapport : 07/05/2025			
Date du constat : 24/03/2025		Date limite de validité :			
H Conclusion					
Classement des unités de diagnostic :					
Total	Non mesurées	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3
	Nombre : %	Nombre : %	Nombre : %	Nombre : %	Nombre : %
344	2 : 0,58 %	273 : 79,36 %	42 : 12,21 %	13 : 3,78 %	14 : 4,07 %
Des revêtements non dégradés, non visibles (classe 1) ou en état d'usage (classe 2) contenant du plomb ont été mis en évidence					
Le propriétaire doit veiller à l'entretien des revêtements recouvrant les unités de diagnostic de classe 1 et 2, afin d'éviter leur dégradation future.					
Des revêtements dégradés contenant du plomb (classe 3) ont été mis en évidence.					
En application de l'article L. 1334-9 du code de la santé publique, le propriétaire du bien, objet de ce constat, doit effectuer les travaux appropriés pour supprimer l'exposition au plomb, tout en garantissant la sécurité des occupants. Il doit également transmettre une copie complète du constat, annexes comprises, aux occupants de l'immeuble ou de la partie d'immeuble concernée et à toute personne amenée à effectuer des travaux dans cet immeuble ou la partie d'immeuble concernée.					
I Auteur du constat					
Signature		Cabinet : ADAR ENVIRONNEMENT			
		Nom du responsable : RAINGLAS Stephan			
		Nom du diagnostiqueur : RAINGLAS Stephan			
		Organisme d'assurance : AXA FRANCE IARD S.A			
		Police : 10583931804C023			

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

SOMMAIRE

PREMIERE PAGE DU RAPPORT

RAPPEL DU CADRE REGLEMENTAIRE ET DES OBJECTIFS DU CREP	1
OBJET DU CREP	1
ADRESSE DU BIEN	1
PROPRIETAIRE.....	1
COMMANDITAIRE DE LA MISSION.....	1
L'APPAREIL A FLUORESCENCE X.....	1
DATES ET VALIDITE DU CONSTAT	1
CONCLUSION	1
AUTEUR DU CONSTAT.....	1

RAPPEL DE LA COMMANDE ET DES REFERENCES REGLEMENTAIRES3

ARTICLES L. 4121-1 A 5, L. 4531-1 ET R. 4412-59 A 65 DU CODE DU TRAVAIL	3
SEUIL DE CONCENTRATION DE PLOMB DEFINI PAR L'ARRETE DU 19 AOUT 2011	3

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA MISSION.....3

L'AUTEUR DU CONSTAT.....	3
AUTORISATION ASN ET PERSONNE COMPETENTE EN RADIOPROTECTION (PCR)	3
ETALONNAGE DE L'APPAREIL.....	3
LE LABORATOIRE D'ANALYSE EVENTUEL.....	3
DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER	3
LE BIEN OBJET DE LA MISSION	3
OCCUPATION DU BIEN	3
LISTE DES LOCAUX VISITES	4
LISTE DES LOCAUX NON VISITES	4

METHODOLOGIE EMPLOYEE4

VALEUR DE REFERENCE UTILISEE POUR LA MESURE DU PLOMB PAR FLUORESCENCE X	5
STRATEGIE DE MESURAGE	5
RECOURS A L'ANALYSE CHIMIQUE DU PLOMB PAR UN LABORATOIRE	5

PRESENTATION DES RESULTATS.....5

CROQUIS7

RESULTATS DES MESURES10

COMMENTAIRES27

LES SITUATIONS DE RISQUE27

TRANSMISSION DU CONSTAT AU DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE.....	27
--	----

OBLIGATIONS D'INFORMATIONS POUR LES PROPRIETAIRES28

ANNEXES29

NOTICE D'INFORMATION.....	29
---------------------------	----

1	RAPPEL DE LA COMMANDE ET DES REFERENCES REGLEMENTAIRES
Articles L. 4121-1 à 5, L. 4531-1 et R. 4412-59 à 65 du Code du Travail Seuil de concentration de plomb défini par l'arrêté du 19 août 2011	

2	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA MISSION
----------	---

2.1	L'auteur du constat
------------	----------------------------

Nom et prénom de l'auteur du constat : RAINGLAS Stephan	Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : DEKRA CERTIFICATION, 5, avenue Garlande 92220 BAGNEUX Numéro de Certification de qualification : DTI2102 Date d'obtention : 09/11/2022
---	---

2.2	Autorisation ASN et personne compétente en radioprotection (PCR)
------------	---

Autorisation ASN (DGSNR) : T751195 Nom du titulaire : RAINGLAS Stephan	Date d'autorisation : 08/11/2018
---	---

Nom de la personne compétente en Radioprotection (PCR) :	
--	--

2.3	Etalonnage de l'appareil
------------	---------------------------------

Fabriquante de l'étalon : Fondis N° NIST de l'étalon :	Concentration : 1 mg/cm² Incertitude : 0,1 mg/cm²
--	--

Vérification de la justesse de l'appareil	N° mesure	Date	Concentration (mg/cm²)
En début du CREP	1	24/03/2025	1
En fin du CREP	697	24/03/2025	1
Si une remise sous tension a lieu			

La vérification de la justesse de l'appareil consiste à réaliser une mesure de la concentration en plomb sur un étalon à une valeur proche du seuil. En début et en fin de chaque constat et à chaque nouvelle mise sous tension de l'appareil une nouvelle vérification de la justesse de l'appareil est réalisée.

2.4	Le laboratoire d'analyse éventuel
------------	--

Nom du laboratoire : NC Nom du contact : NC	Coordonnées : NC
--	-------------------------

2.5	Description de l'ensemble immobilier
------------	---

Année de construction : Antérieur au 1er janvier 1949 Nombre de bâtiments :	Nombre de cages d'escalier : Nombre de niveaux :
---	---

2.6	Le bien objet de la mission
------------	------------------------------------

Adresse : 1 rue de Seine 75006 PARIS - 6EME Type : Duplex Référence Cadastre : NC	Etage : 1er/2ème Destination du bâtiment : Habitation (Parties privatives d'immeuble d'habitation) collectif
--	---

2.7	Occupation du bien
------------	---------------------------

L'occupant est ☐ Propriétaire ☐ Locataire ☒ Sans objet, le bien est vacant	Nom de l'occupant si différent du propriétaire : Nom :
---	---

2.8 Liste des locaux visites		
N°	Local	Etage
1	Local 1089	1er
2	Local 1090	1er
3	Local 1091	1er
4	Local 1092	1er
5	Local 1093	1er
6	Lavabo	1er
7	WC n°1	1er
8	Local 1095	1er
9	Local 1094	1er
10	Dégagement n°1	1er
11	Placard	1er
12	WC n°2	1er
13	Local 1097	1er
14	Local 1098	1er
15	Local 1099	1er
16	Local 1100	1er
17	Local 1101	1er
18	Local ECS	1er/2ème
19	Local 2110	2ème
20	Local 2109	2ème
21	Local 2108	2ème
22	WC n°3	2ème
23	Local 2115	2ème
24	Dégagement 2114	2ème
25	Local 2114	2ème
26	Local 2113	2ème
27	Local 2112	2ème
28	Penderie	2ème
29	Local 2111	2ème

2.9 Liste des locaux non visites

Néant, tous les locaux ont été visités.

3 METHODOLOGIE EMPLOYEE

La recherche et la mesure du plomb présent dans les peintures ou les revêtements ont été réalisées selon l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb

Les mesures de la concentration surfacique en plomb sont réalisées à l'aide d'un appareil à fluorescence X (XRF) à lecture directe permettant d'analyser au moins une raie K du spectre de fluorescence du plomb, et sont exprimées en mg/cm².

Les éléments de construction de facture récente ou clairement identifiables comme postérieurs au 1er janvier 1949 ne sont pas mesurés, à l'exception des huisseries ou autres éléments métalliques tels que volets, grilles,... (ceci afin d'identifier la présence éventuelle de minium de plomb).

3.1 Valeur de référence utilisée pour la mesure du plomb par fluorescence x

Les mesures par fluorescence X effectuées sur des revêtements sont interprétées en fonction de la valeur de référence fixée par l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb : 1 mg/cm²

3.2 Stratégie de mesurage

Sur chaque unité de diagnostic recouverte d'un revêtement, l'auteur du constat effectue :

- 1 seule mesure si celle-ci montre la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²) ;
- 2 mesures si la première ne montre pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²) ;
- 3 mesures si les deux premières ne montrent pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²), mais que des unités de diagnostic du même type ont été mesurées avec une concentration en plomb supérieure ou égale à ce seuil dans un même local.

Dans le cas où plusieurs mesures sont effectuées sur une unité de diagnostic, elles sont réalisées à des endroits différents pour minimiser le risque de faux négatifs.

3.3 Recours à l'analyse chimique du plomb par un laboratoire

À titre exceptionnel, l'auteur du constat tel que défini à l'Article R.1334-11 du code de la santé publique peut recourir à des prélèvements de revêtements qui sont analysés en laboratoire pour la recherche du plomb acido soluble selon la norme NF X 46-031 « *Diagnostic plomb — Analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb* », dans les cas suivants :

- lorsque la nature du support (forte rugosité, surface non plane, etc.) ou le difficile accès aux éléments de construction à analyser ne permet pas l'utilisation de l'appareil portable à fluorescence X ;
- lorsque dans un même local, au moins une mesure est supérieure au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²), mais aucune mesure n'est supérieure à 2 mg/cm² ;
- lorsque, pour une unité de diagnostic donnée, aucune mesure n'est concluante au regard de la précision de l'appareil.

Le prélèvement est réalisé conformément aux préconisations de l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb sur une surface suffisante pour que le laboratoire dispose d'un échantillon permettant l'analyse dans de bonnes conditions (prélèvement de 0,5 g à 1 g).

Dans ce dernier cas, et quel que soit le résultat de l'analyse par fluorescence X, une mesure sera déclarée négative si la fraction acido-soluble mesurée en laboratoire est strictement inférieure à 1,5 mg/g.

4 PRESENTATION DES RESULTATS

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones, auxquelles il attribue une lettre (A, B, C ...) selon la convention décrite ci-dessous.

La convention d'écriture sur le croquis et dans le tableau des mesures est la suivante :

- la zone de l'accès au local est nommée «A» et est reportée sur le croquis. Les autres zones sont nommées «B», «C», «D», ... dans le sens des aiguilles d'une montre
- la zone «plafond» est indiquée en clair.

Les unités de diagnostic (UD) (par exemple : un mur d'un local, la plinthe du même mur, l'ouvrant d'un portant ou le dormant d'une fenêtre, ...) faisant l'objet d'une mesure sont classées dans le tableau des mesures selon le tableau suivant en fonction de la concentration en plomb et de la nature de la dégradation.

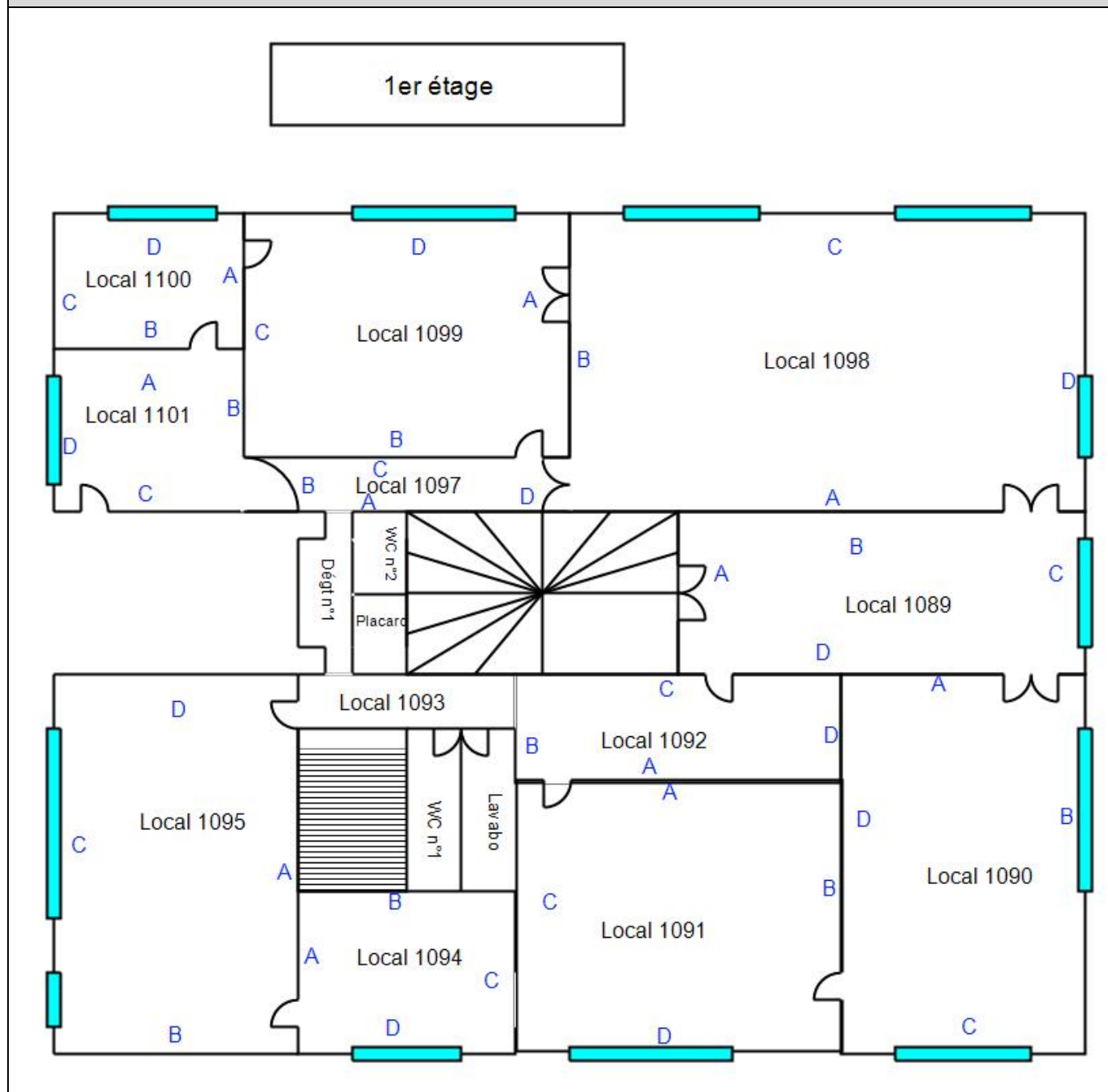
NOTE Une unité de diagnostic (UD) est un ou plusieurs éléments de construction ayant même substrat et même historique en matière de construction et de revêtement.

Classement des unités de diagnostic:

Concentration en plomb	Etat de conservation	Classement
< Seuil		0
≥ Seuil	Non dégradé (ND) ou non visible (NV)	1
	Etat d'usage (EU)	2
	Dégradé (D)	3

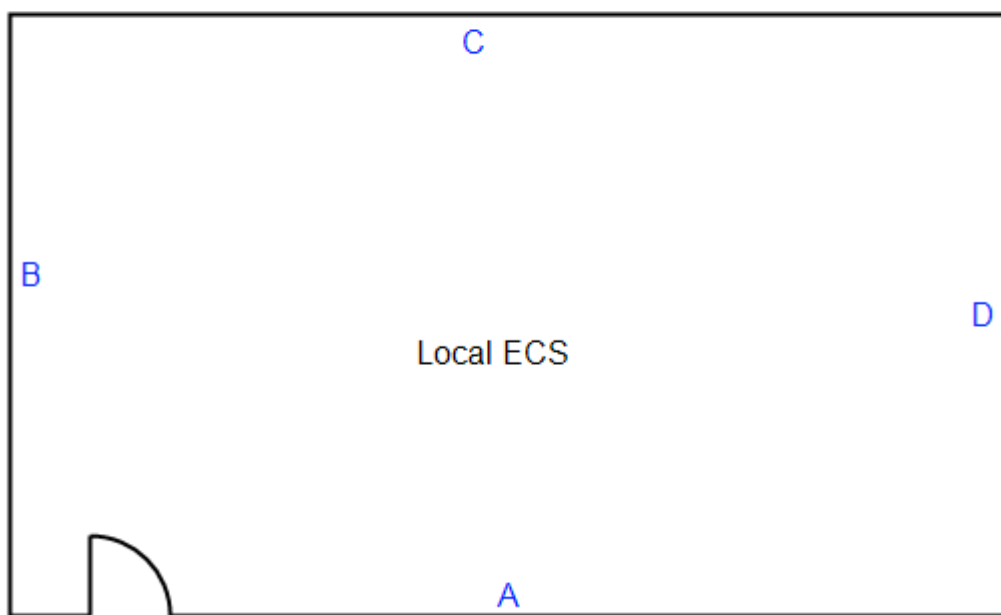
5 CROQUIS

1er étage

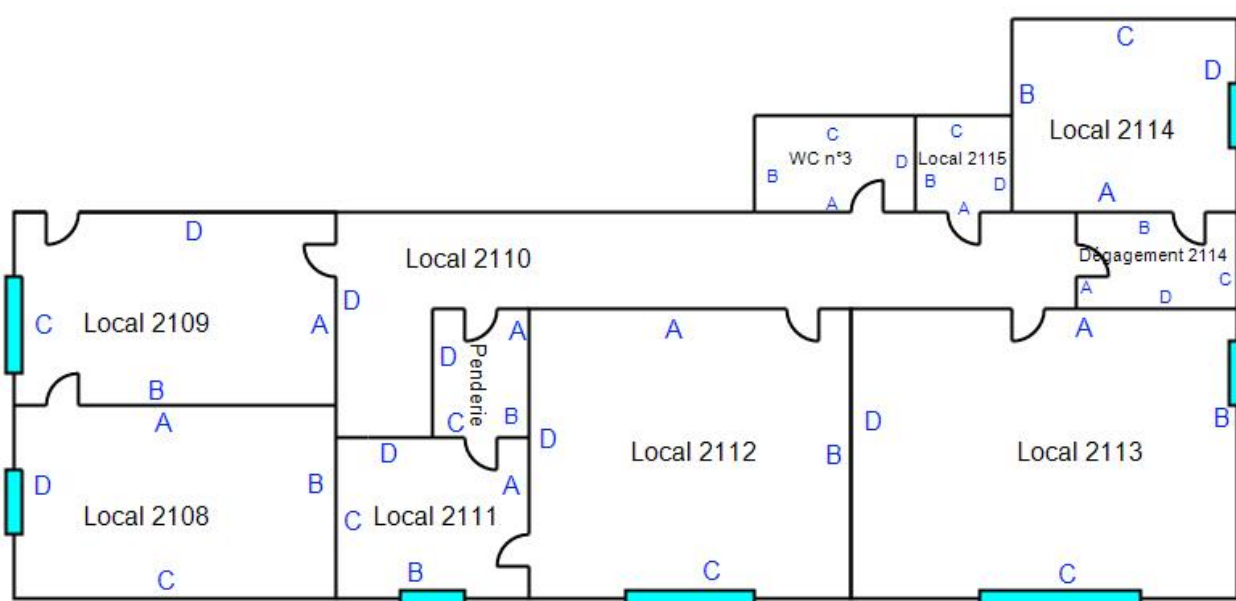


Constat des Risques d'Exposition au Plomb

Entresol 1er/2ème étage



2ème étage



6 RESULTATS DES MESURES

Local : Local 1089 (1er)											
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
2	A	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,5	0		
3					+ de 1 m	ND		0,7			
23	A	Porte d'entrée n°1	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0,6	0		
24						+ de 1 m	ND				0,2
25						C	ND				0,2
26	A	Porte d'entrée n°1	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0,3	0		
27						+ de 1 m	ND				0,3
28						C	ND				0,3
4	B	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,9	0		
5					+ de 1 m	ND		0,4			
14	B	Porte + bâti n°2	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,5	0		
15					+ de 1 m	ND		0,6			
16					C	ND		0,4			
21	C	Fenêtre	Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND	0,2	0		
22						+ de 1 m	ND				0,3
17	C	Fenêtre + bâti	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0,5	0		
18						+ de 1 m	ND				0,4
19	C	Fenêtre + bâti	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0,1	0		
20						+ de 1 m	ND				0,2
6	C	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,3	0		
7					+ de 1 m	ND		0,7			
8	D	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,3	0		
9					+ de 1 m	ND		0,9			
29	D	Porte + bâti n°3	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		18,6	1		
30	D	Porte + bâti n°4	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		19,2	1		
12	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,9	0		
13					+ de 1 m	ND		0,8			
10	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,4	0		
11					+ de 1 m	ND		0,2			
Nombre total d'unités de diagnostic				14	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Local 1090 (1er)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
31	A	Mur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,8	0	
32					+ de 1 m	ND		0,6		
53	A	Porte Embrasure	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,5	0	
54					+ de 1 m	ND		0,5		
47	A	Porte + bâti n°1	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		13,1	1	
48	B	Fenêtre + bâti n°1 Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,5	0	
49					+ de 1 m	ND		0,2		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

50	B	Fenêtre + bâti n°1	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,6	0		
51						+ de 1 m	ND		0,4			
52	B	Fenêtre n°1	Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		1,7	1		
35	B	Mur		Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,3	0		
36						+ de 1 m	ND		0,2			
41	B	Volets n°1		Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,1	0		
42						+ de 1 m	ND		0,7			
61	C	Fenêtre + bâti n°2	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0		
62						+ de 1 m	ND		0,2			
63	C	Fenêtre + bâti n°2	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,8	0		
64						+ de 1 m	ND		0,7			
65	C	Fenêtre n°2	Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		2	1		
33	C	Mur		Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0		
34						+ de 1 m	ND		0,6			
66	C	Volets n°2		Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,9	0		
67						+ de 1 m	ND		0,2			
37	D	Mur		Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0		
38						+ de 1 m	ND		0,9			
55	D	Porte + bâti n°2		Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,8	0		
56						+ de 1 m	ND		0,2			
57						C	ND		0,6			
43	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,5	0		
44						+ de 1 m	ND		0,6			
39	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,8	0		
40						+ de 1 m	ND		0,9			
Nombre total d'unités de diagnostic				17		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Local 1091 (1er)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
68	A	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0,2	0	
69					+ de 1 m	ND		0,5		
82	A	Porte + bâti n°1	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
83					+ de 1 m	ND		0,5		
87	A	Porte n°1	Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND	0,8	0	
88						+ de 1 m	ND	0,3		
86	B	Fenêtre	Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU	Usure	1,6	2
84	B	Fenêtre + bâti	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0,9	0	
85						+ de 1 m	ND	0,9		
89	B	Fenêtre + bâti	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0,5	0	
90						+ de 1 m	ND	0,9		
70	B	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0,2	0	
71					+ de 1 m	ND		0,7		
72	C	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0,2	0	
73					+ de 1 m	ND		0,8		
91	C	Porte + bâti n°2	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
92					+ de 1 m	ND		0,1		
95	C	Porte n°2	Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND	0,2	0	
96						+ de 1 m	ND	0,4		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

74	D	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0,3	0		
75					+ de 1 m	ND		0,2			
93	D	Porte + bâti n°3	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,4	0		
94					+ de 1 m	ND		0,7			
78	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,5	0		
79					+ de 1 m	ND		0,2			
76	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0		
77					+ de 1 m	ND		0,2			
Nombre total d'unités de diagnostic				14	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Local 1092 (1er)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
97	A	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
98					+ de 1 m	ND		0,3		
99					C	ND		0,2		
111	A	Porte + bâti n°1	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,8	0	
112					+ de 1 m	ND		0,3		
100	B	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		1,3	1	
113	B	Porte Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,9	0	
114					+ de 1 m	ND		0,6		
101	C	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		2,7	1	
115	C	Porte + bâti n°2	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,8	0	
116					+ de 1 m	ND		0,8		
117	C	Porte n°2 Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,5	0	
118					+ de 1 m	ND		0,4		
102	D	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
103					+ de 1 m	ND		0,6		
104					C	ND		0,2		
107	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
108					+ de 1 m	ND		0,7		
105	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,8	0	
106					+ de 1 m	ND		0,2		
Nombre total d'unités de diagnostic				10	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Local : Local 1093 (1er)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
119	A	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,3	0	
120					+ de 1 m	ND		0,8		
121					C	ND		0,5		
137	A	Porte Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
138					+ de 1 m	ND		0,2		
122	B	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,4	0	
123					+ de 1 m	ND		0,2		
124					C	ND		0,2		
135	B	Porte + bâti n°1	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,5	0	
136					+ de 1 m	ND		0,5		

139	B	Porte + bâti n°2	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
140					+ de 1 m	ND		0,6		
125	C	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
126					+ de 1 m	ND		0,2		
127					C	ND		0,3		
141	C	Porte + bâti n°3	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,7	0	
142					+ de 1 m	ND		0,4		
143	C	Porte n°3 Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,6	0	
144					+ de 1 m	ND		0,2		
128	D	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		5,6	1	
131	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,7	0	
132					+ de 1 m	ND		0,7		
133	Sol	Plancher	Moquette	Collée	- de 1 m	ND		0,2	0	
134					+ de 1 m	ND		0,2		
129	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,7	0	
130					+ de 1 m	ND		0,7		
Nombre total d'unités de diagnostic			12	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Lavabo (1er)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
145	A	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,7	0	
146					+ de 1 m	ND		0,7		
147					C	ND		0,3		
159	A	Porte + bâti	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,5	0	
160					+ de 1 m	ND		0,2		
148	B	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		11,8	1	
149	C	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,7	0	
150					+ de 1 m	ND		0,5		
151					C	ND		0,7		
152	D	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
153					+ de 1 m	ND		0,2		
154					C	ND		0,6		
157	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
158					+ de 1 m	ND		0,2		
155	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,4	0	
156					+ de 1 m	ND		0,3		
Nombre total d'unités de diagnostic				7	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Local : WC n°1 (1er)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
161	A	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		1,5	1	
173	A	Porte + bâti	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,9	0	
174					+ de 1 m	ND		0,8		
162	B	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,3	0	
163					+ de 1 m	ND		0,8		
164					C	ND		0,9		

165	C	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,5	0	
166					+ de 1 m	ND		0,7		
167					C	ND		0,6		
168	D	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		1,2	1	
175	Plafond	Faux-plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,7	0	
176					+ de 1 m	ND		0,4		
171	Plafond	Plafond			- de 1 m	ND		0,2	0	
172					+ de 1 m	ND		0,4		
169	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,1	0	
170					+ de 1 m	ND		0,2		
Nombre total d'unités de diagnostic			8	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Local 1095 (1er)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
177	A	Mur		Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0,2	0	
178						+ de 1 m	ND		0,1		
199	A	Porte Embrasure	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,3	0		
200					+ de 1 m	ND		0,5			
193	A	Porte + bâti n°1	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,5	0		
194					+ de 1 m	ND		0,4			
201	A	Porte + bâti n°2	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0		
202					+ de 1 m	ND		0,6			
179	B	Mur		Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0,2	0	
180						+ de 1 m	ND		0,2		
195	C	Fenêtre + bâti n°1	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	8,5	3	
196	C	Fenêtre + bâti n°1	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	8,2	3	
203	C	Fenêtre + bâti n°2	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	9,6	3	
204	C	Fenêtre + bâti n°2	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	10,1	3	
197	C	Fenêtre n°1	Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,8	0	
198						+ de 1 m	ND		0,2		
205	C	Fenêtre n°2	Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
206						+ de 1 m	ND		0,9		
181	C	Mur		Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0,2	0	
182						+ de 1 m	ND		0,4		
187	C	Volets n°1		Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
188						+ de 1 m	ND		0,3		
207	C	Volets n°2		Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,7	0	
208						+ de 1 m	ND		0,2		
183	D	Mur		Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0,5	0	
184						+ de 1 m	ND		0,8		
189	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,1	0	
190						+ de 1 m	ND		0,2		
185	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,7	0	
186						+ de 1 m	ND		0,2		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

Nombre total d'unités de diagnostic	17	Nombre d'unités de classe 3	4	% de classe 3	23,53 %
-------------------------------------	----	-----------------------------	---	---------------	---------

Local : Local 1094 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
209	A	Mur	Plâtre	Tapisserie + Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
210					+ de 1 m	ND		0,6		
211					C	ND		0,2		
230	A	Porte Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,3	0	
231					+ de 1 m	ND		0,3		
223	A	Porte + bâti	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,9	0	
224					+ de 1 m	ND		0,2		
212	B	Mur	Plâtre	Tapisserie + Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
213					+ de 1 m	ND		0,4		
214					C	ND		0,7		
215	C	Mur	Plâtre	Tapisserie + Peinture	- de 1 m	ND		0,6	0	
216					+ de 1 m	ND		0,2		
217					C	ND		0,7		
229	D	Fenêtre Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU	Microfissures	4,8	2	
225	D	Fenêtre + bâti Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
226					+ de 1 m	ND		0,2		
227	D	Fenêtre + bâti Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,8	0	
228					+ de 1 m	ND		0,5		
218	D	Mur	Plâtre	Tapisserie + Peinture	- de 1 m	ND		1,7	1	
232	Plafond	Faux-plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,6	0	
233					+ de 1 m	ND		0,6		
221	Plafond	Plafond			- de 1 m	ND		0,2	0	
222					+ de 1 m	ND		0,8		
219	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,7	0	
220					+ de 1 m	ND		0,8		

Nombre total d'unités de diagnostic	12	Nombre d'unités de classe 3	0	% de classe 3	0,00 %
-------------------------------------	----	-----------------------------	---	---------------	--------

Local : Dégagement n°1 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
234	A	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,7	0	
235					+ de 1 m	ND		0,2		
250	A	Porte Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,4	0	
251					+ de 1 m	ND		0,5		
236	B	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
237					+ de 1 m	ND		0,3		
238	C	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
239					+ de 1 m	ND		0,2		
254	C	Porte Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
255					+ de 1 m	ND		0,2		
240	D	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
241					+ de 1 m	ND		0,5		
248	D	Porte + bâti n°1	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,3	0	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

249					+ de 1 m	ND		0,5		
252	D	Porte + bâti n°2	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,9	0	
253					+ de 1 m	ND		0,7		
256	Plafond	Faux-plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,9	0	
257					+ de 1 m	ND		0,3		
244	Plafond	Plafond			- de 1 m	ND		0,1	0	
245					+ de 1 m	ND		0,8		
242	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
243					+ de 1 m	ND		0,6		
Nombre total d'unités de diagnostic			11	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Placard (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
258	A	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,5	0	
259					+ de 1 m	ND		0,3		
270	A	Porte + bâti	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,6	0	
271					+ de 1 m	ND		0,8		
260	B	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
261					+ de 1 m	ND		0,2		
262	C	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
263					+ de 1 m	ND		0,2		
264	D	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,3	0	
265					+ de 1 m	ND		0,6		
272	Plafond	Faux-plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
273					+ de 1 m	ND		0,5		
268	Plafond	Plafond			- de 1 m	ND		0,2	0	
269					+ de 1 m	ND		0,2		
266	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,4	0	
267					+ de 1 m	ND		0,7		
Nombre total d'unités de diagnostic				8	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Local : WC n°2 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
274	A	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,8	0	
275					+ de 1 m	ND		0,3		
286	A	Porte + bâti	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,5	0	
287					+ de 1 m	ND		0,2		
276	B	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
277					+ de 1 m	ND		0,8		
278	C	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,8	0	
279					+ de 1 m	ND		0,2		
280	D	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,8	0	
281					+ de 1 m	ND		0,4		
288	Plafond	Faux-plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,6	0	
289					+ de 1 m	ND		0,8		
284	Plafond	Plafond			- de 1 m	ND		0,3	0	

285					+ de 1 m	ND		0,2		
282	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,7	0	
283					+ de 1 m	ND		0,4		
Nombre total d'unités de diagnostic				8	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Local : Local 1097 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
290	A	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	15,7	3	
306	A	Porte Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,4	0	
307					+ de 1 m	ND		0,6		
291	B	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
292					+ de 1 m	ND		0,7		
293					C	ND		0,4		
304	B	Porte + bâti n°1	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,7	0	
305					+ de 1 m	ND		0,2		
294	C	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	D	Fissures	2,6	3	
308	C	Porte + bâti n°2	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,5	0	
309					+ de 1 m	ND		0,5		
295	D	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,9	0	
296					+ de 1 m	ND		0,7		
297					C	ND		0,2		
310	D	Porte + bâti n°3	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,9	0	
311					+ de 1 m	ND		0,4		
312	Plafond	Faux-plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
313					+ de 1 m	ND		0,7		
300	Plafond	Plafond			- de 1 m	ND		0,8	0	
301					+ de 1 m	ND		0,8		
298	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,3	0	
299					+ de 1 m	ND		0,9		
Nombre total d'unités de diagnostic				11	Nombre d'unités de classe 3			2	% de classe 3	18,18 %

Local : Local 1098 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
314	A	Mur	Plâtre	Tapisserie + Peinture	- de 1 m	ND		0,6	0	
315					+ de 1 m	ND		0,4		
330	A	Porte + bâti n°1	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,3	0	
331					+ de 1 m	ND		0,3		
337	A	Porte + bâti n°2	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,4	0	
338					+ de 1 m	ND		0,5		
316	B	Mur	Plâtre	Tapisserie + Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
317					+ de 1 m	ND		0,2		
339	B	Porte + bâti n°3	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,7	0	
340					+ de 1 m	ND		0,1		
341	B	Porte + bâti n°4	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,5	0	
342					+ de 1 m	ND		0,3		
343	B	Porte n°3 Embrasure	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,8	0	

344						+ de 1 m	ND		0,4		
358	B	Porte n°4	Embrasure	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,3	0	
359						+ de 1 m	ND		0,5		
332	C	Fenêtre + bâti n°1	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,8	0	
333						+ de 1 m	ND		0,9		
334	C	Fenêtre + bâti n°1	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
335						+ de 1 m	ND		0,3		
345	C	Fenêtre + bâti n°2	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,6	0	
346						+ de 1 m	ND		0,4		
347	C	Fenêtre + bâti n°2	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,5	0	
348						+ de 1 m	ND		0,7		
336	C	Fenêtre n°1	Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		10,8	1	
353	C	Fenêtre n°2	Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		11,3	1	
318	C	Mur		Plâtre	Tapisserie + Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
319						+ de 1 m	ND		0,2		
324	C	Volets n°1		Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,3	0	
325						+ de 1 m	ND		0,6		
354	C	Volets n°2		Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,7	0	
355						+ de 1 m	ND		0,2		
349	D	Fenêtre + bâti n°3	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,4	0	
350						+ de 1 m	ND		0,2		
351	D	Fenêtre + bâti n°3	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
352						+ de 1 m	ND		0,7		
360	D	Fenêtre n°3	Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		9,4	1	
320	D	Mur		Plâtre	Tapisserie + Peinture	- de 1 m	ND		0,6	0	
321						+ de 1 m	ND		0,5		
356	D	Volets n°3		Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,3	0	
357						+ de 1 m	ND		0,4		
326	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
327						+ de 1 m	ND		0,5		
322	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,6	0	
323						+ de 1 m	ND		0,8		
Nombre total d'unités de diagnostic				24	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Local 1099 (1er)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
361	A	Mur	Plâtre	Tapisserie + Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
362					+ de 1 m	ND		0,2		
377	A	Porte + bâti n°1	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,8	0	
378					+ de 1 m	ND		0,5		
363	B	Mur	Plâtre	Tapisserie + Peinture	- de 1 m	ND		0,1	0	
364					+ de 1 m	ND		0,2		
384	B	Porte + bâti n°2	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
385					+ de 1 m	ND		0,4		
365	C	Mur	Plâtre	Tapisserie + Peinture	- de 1 m	ND		0,5	0	
366					+ de 1 m	ND		0,1		
386	C	Porte + bâti n°3	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,1	0	
387					+ de 1 m	ND		0,2		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

383	D	Fenêtre	Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		2	1		
379	D	Fenêtre + bâti	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,8	0		
380						+ de 1 m	ND		0,3			
381	D	Fenêtre + bâti	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,3	0		
382						+ de 1 m	ND		0,2			
367	D	Mur		Plâtre	Tapisserie + Peinture	- de 1 m	ND		0,4	0		
368						+ de 1 m	ND		0,7			
371	D	Volets		Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,7	0		
372						+ de 1 m	ND		0,3			
388	Plafond	Faux-plafond		Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,4	0		
389						+ de 1 m	ND		0,7			
373	Plafond	Plafond				- de 1 m	ND		0,2	0		
374						+ de 1 m	ND		0,6			
369	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,8	0		
370						+ de 1 m	ND		0,2			
Nombre total d'unités de diagnostic				14		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Local 1100 (1er)												
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Eiat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
390	A	Mur		Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU	Microfissures	6,5	2		
403	A	Porte + bâti n°1		Bois	Peinture	- de 1 m	D	Fissures	1,5	3		
409	A	Porte n°1	Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		14,3	1		
391	B	Mur		Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0		
392						+ de 1 m	ND		0,6			
393						C	ND		0,4			
410	B	Porte + bâti n°2		Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,7	0		
411						+ de 1 m	ND		0,7			
412						C	ND		0,4			
394	C	Mur		Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0		
395						+ de 1 m	ND		0,2			
396						C	ND		0,2			
402	D	Allège de fenêtre		Plâtre	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	1,6	3		
408	D	Fenêtre	Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		10,5	1		
404	D	Fenêtre + bâti	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0		
405						+ de 1 m	ND		0,2			
406	D	Fenêtre + bâti	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,4	0		
407						+ de 1 m	ND		0,7			
397	D	Mur		Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU	Microfissures	1,4	2		
400	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,7	0		
401						+ de 1 m	ND		0,7			
398	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,7	0		
399						+ de 1 m	ND		0,6			
Nombre total d'unités de diagnostic				13		Nombre d'unités de classe 3			2	% de classe 3		15,38 %

Local : Local 1101 (1er)												
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
413	A	Mur		Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,5	0		
414						+ de 1 m	ND		0,1			
415						C	ND		0,4			
427	A	Porte + bâti n°1		Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,3	0		
428						+ de 1 m	ND		0,2			
429						C	ND		0,5			
436	A	Porte n°1	Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,1	0		
437						+ de 1 m	ND		0,7			
416	B	Mur		Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0		
417						+ de 1 m	ND		0,4			
418						C	ND		0,6			
438	B	Porte + bâti n°2		Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,3	0		
439						+ de 1 m	ND		0,1			
440						C	ND		0,5			
419	C	Mur		Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,5	0		
420						+ de 1 m	ND		0,2			
421						C	ND		0,3			
441	C	Porte + bâti n°3		Bois	Peinture	- de 1 m	ND		1,6	1		
434	D	Fenêtre	Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0		
435						+ de 1 m	ND		0,2			
430	D	Fenêtre + bâti	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,1	0		
431						+ de 1 m	ND		0,2			
432	D	Fenêtre + bâti	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,8	0		
433						+ de 1 m	ND		0,4			
422	D	Mur		Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU	Usure	14,2	2		
425	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,9	0		
426						+ de 1 m	ND		0,8			
423	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0		
424						+ de 1 m	ND		0,5			
Nombre total d'unités de diagnostic				13		Nombre d'unités de classe 3			0	%		0,00 %

Local : Local ECS (1er/2ème)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
442	A	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,5	0	
443					+ de 1 m	ND		0,6		
456	A	Porte + bâti	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
457					+ de 1 m	ND		0,2		
444	B	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,5	0	
445					+ de 1 m	ND		0,2		
446	C	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,7	0	
447					+ de 1 m	ND		0,2		
448	D	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,4	0	
449					+ de 1 m	ND		0,4		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

452	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
453					+ de 1 m	ND		0,6		
450	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
451					+ de 1 m	ND		0,9		
Nombre total d'unités de diagnostic				7	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Local : Local 2110 (2ème)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
458	A	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
459					+ de 1 m	ND		0,8		
460					C	ND		0,8		
474	A	Porte + bâti n°1	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,3	0	
475					+ de 1 m	ND		0,2		
476					C	ND		0,9		
479	A	Porte + bâti n°2	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
480					+ de 1 m	ND		0,4		
481					C	ND		0,2		
482	A	Porte + bâti n°3	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,8	0	
483					+ de 1 m	ND		0,2		
484					C	ND		0,2		
461	B	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,1	0	
462					+ de 1 m	ND		0,2		
463					C	ND		0,7		
485	B	Porte + bâti n°4	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	Microfissures	13	2	
464	C	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU	Microfissures	1,7	2	
477	C	Porte Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
478					+ de 1 m	ND		0,4		
486	C	Porte + bâti n°5	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
487					+ de 1 m	ND		0,8		
488					C	ND		0,2		
489	C	Porte + bâti n°6	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,7	0	
490					+ de 1 m	ND		0,6		
491					C	ND		0,1		
465	D	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,4	0	
466					+ de 1 m	ND		0,5		
467					C	ND		0,4		
492	D	Porte Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,7	0	
493					+ de 1 m	ND		0,2		
494	Plafond	Faux-plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,3	0	
495					+ de 1 m	ND		0,3		
470	Plafond	Plafond			- de 1 m	ND		0,2	0	
471					+ de 1 m	ND		0,3		
468	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,6	0	
469					+ de 1 m	ND		0,2		
Nombre total d'unités de diagnostic				15	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Local : Local 2109 (2ème)												
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
496	A	Mur		Plâtre	Tapisserie + Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0		
497						+ de 1 m	ND		0,2			
498						C	ND		0,2			
508	A	Porte + bâti n°1		Bois	Peinture	- de 1 m	EU	Microfissures	18,3	2		
499	B	Mur		Plâtre	Tapisserie + Peinture	- de 1 m	ND		3,2	1		
514	B	Porte + bâti n°2		Bois	Peinture	- de 1 m	D	Fissures	15,4	3		
507	C	Allège de fenêtre		Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		21	1		
513	C	Fenêtre	Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU	Microfissures	19,8	2		
509	C	Fenêtre + bâti	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0		
510						+ de 1 m	ND		0,8			
511	C	Fenêtre + bâti	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,3	0		
512						+ de 1 m	ND		0,2			
500	C	Mur		Plâtre	Tapisserie + Peinture	- de 1 m	ND		4,3	1		
504	C	Volets		Bois	Peinture	- de 1 m	ND		2,6	1		
501	D	Mur		Plâtre	Tapisserie + Peinture	- de 1 m	ND		5,7	1		
515	D	Porte + bâti n°3		Bois	Peinture	- de 1 m	D	Fissures	11,9	3		
505	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,4	0		
506						+ de 1 m	ND		0,2			
502	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,3	0		
503						+ de 1 m	ND		0,9			
Nombre total d'unités de diagnostic				14		Nombre d'unités de classe 3			2	% de classe 3		14,29 %

Local : Local 2108 (2ème)												
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
516	A	Mur		Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		5,8	1		
525	A	Porte + bâti		Bois	Peinture	- de 1 m	D	Fissures	18,8	3		
	B	Mur		Plâtre	Peinture						Non mesuré, inaccessible suite à la présence d'un meuble.	
517	C	Mur		Plâtre	Peinture	- de 1 m	D	Fissures	9,6	3		
524	D	Allège de fenêtre		Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		19,4	1		
530	D	Fenêtre	Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU	Microfissures	1,5	2		
526	D	Fenêtre + bâti	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,7	0		
527						+ de 1 m	ND		0,1			
528	D	Fenêtre + bâti	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,7	0		
529						+ de 1 m	ND		0,3			
518	D	Mur		Plâtre	Peinture	- de 1 m	D	Fissures	11,4	3		
521	D	Volets		Bois	Peinture	- de 1 m	ND		2,2	1		
522	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,1	0		
523						+ de 1 m	ND		0,2			
519	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0		
520						+ de 1 m	ND		0,8			
Nombre total d'unités de diagnostic				12		Nombre d'unités de classe 3			3	% de classe 3		25,00 %

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

Local : WC n°3 (2ème)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
531	A	Mur		Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,6	0	
532						+ de 1 m	ND		0,4		
549	A	Porte Embrasure		Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
550						+ de 1 m	ND		0,3		
543	A	Porte + bâti		Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,6	0	
544						+ de 1 m	ND		0,2		
545	B	Fenêtre + bâti	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,4	0	
546						+ de 1 m	ND		0,6		
547	B	Fenêtre + bâti	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,9	0	
548						+ de 1 m	ND		0,1		
533	B	Mur		Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
534						+ de 1 m	ND		0,4		
535	C	Mur		Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,1	0	
536						+ de 1 m	ND		0,7		
537	D	Mur		Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
538						+ de 1 m	ND		0,2		
541	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,5	0	
542						+ de 1 m	ND		0,8		
539	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
540						+ de 1 m	ND		0,9		
Nombre total d'unités de diagnostic				10		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Local : Local 2115 (2ème)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
551	A	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0,5	0	
552					+ de 1 m	ND		0,1		
565	A	Porte + bâti n°1	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	Microfissures	1,8	2	
553	B	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0,6	0	
554					+ de 1 m	ND		0,1		
555	C	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0,6	0	
556					+ de 1 m	ND		0,2		
566	C	Porte + bâti n°2	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,6	0	
567					+ de 1 m	ND		0,2		
568					C	ND		0,2		
557	D	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0,2	0	
558					+ de 1 m	ND		0,2		
569	Plafond	Faux-plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,8	0	
570					+ de 1 m	ND		0,4		
561	Plafond	Plafond			- de 1 m	ND		0,8	0	
562					+ de 1 m	ND		0,3		
559	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
560					+ de 1 m	ND		0,1		
Nombre total d'unités de diagnostic				9	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

Local : Dégagement 2114 (2ème)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
571	A	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,3	0	
572					+ de 1 m	ND		0,8		
573					C	ND		0,4		
585	A	Porte + bâti	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
586					+ de 1 m	ND		0,2		
574	B	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		8,4	1	
587	B	Porte Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		10,6	1	
575	C	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		16,8	1	
576	D	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,3	0	
577					+ de 1 m	ND		0,7		
578					C	ND		0,2		
581	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,3	0	
582					+ de 1 m	ND		0,7		
579	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
580					+ de 1 m	ND		0,2		
Nombre total d'unités de diagnostic				8	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Local : Local 2114 (2ème)												
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
588	A	Mur		Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		1,7	1		
605	A	Porte	Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		10,5	1		
589	B	Mur		Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,7	0		
590						+ de 1 m	ND		0,5			
591						C	ND		0,7			
592	C	Mur		Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,7	0		
593						+ de 1 m	ND		0,2			
594						C	ND		0,5			
604	D	Fenêtre	Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU	Microfissures	14,9	2		
600	D	Fenêtre + bâti	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,5	0		
601						+ de 1 m	ND		0,6			
602	D	Fenêtre + bâti	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,4	0		
603						+ de 1 m	ND		0,6			
595	D	Mur		Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		5,5	1		
598	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,7	0		
599						+ de 1 m	ND		0,1			
596	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,4	0		
597						+ de 1 m	ND		0,6			
Nombre total d'unités de diagnostic				10		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Local 2113 (2ème)												
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
606	A	Mur		Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		3,7	1		
617	A	Porte + bâti		Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,8	0		
618						+ de 1 m	ND		0,2			
619	B	Fenêtre + bâti n°1	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,9	0		
620						+ de 1 m	ND		0,2			
621	B	Fenêtre + bâti n°1	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,7	0		
622						+ de 1 m	ND		0,2			
623	B	Fenêtre n°1	Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		17,2	1		
607	B	Mur		Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		4,4	1		
624	C	Fenêtre + bâti n°2	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,1	0		
625						+ de 1 m	ND		0,2			
626	C	Fenêtre + bâti n°2	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0		
627						+ de 1 m	ND		0,3			
628	C	Fenêtre n°2	Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		2,6	1		
608	C	Mur		Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		3	1		
609	D	Mur		Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0,5	0		
610						+ de 1 m	ND		0,3			
611						C	ND		0,5			
613	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0		
614						+ de 1 m	ND		0,5			
612	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	- de 1 m	ND		2,1	1		
Nombre total d'unités de diagnostic				13		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Local 2112 (2ème)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
629	A	Mur		Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0,7	0	
630						+ de 1 m	ND		0,4		
631						C	ND		0,7		
643	A	Porte + bâti n°1		Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
644						+ de 1 m	ND		0,5		
632	B	Mur		Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0,7	0	
633						+ de 1 m	ND		0,2		
634						C	ND		0,2		
649	C	Fenêtre	Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU	Microfissures	3	2	
645	C	Fenêtre + bâti Dormant et ouvrant extérieurs		Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,4	0	
646						+ de 1 m	ND		0,2		
647	C	Fenêtre + bâti Dormant et ouvrant intérieurs		Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
648						+ de 1 m	ND		0,5		
635	C	Mur		Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		4,4	1	
636	D	Mur		Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		5,6	1	
650	D	Porte + bâti n°2		Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,8	0	
651						+ de 1 m	ND		0,2		
639	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,5	0	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

640					+ de 1 m	ND		0,2		
637	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,7	0	
638					+ de 1 m	ND		0,7		
Nombre total d'unités de diagnostic				11	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Local : Penderie (2ème)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
652	A	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,7	0	
653					+ de 1 m	ND		0,8		
654					C	ND		0,6		
667	A	Porte + bâti n°1	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,3	0	
668					+ de 1 m	ND		0,8		
655	B	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,8	0	
656					+ de 1 m	ND		0,2		
657					C	ND		0,5		
658	C	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
659					+ de 1 m	ND		0,2		
660					C	ND		0,2		
669	C	Porte + bâti n°2	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,1	0	
670					+ de 1 m	ND		0,3		
	D	Mur	Plâtre	Peinture						Non mesuré, inaccessible suite à la présence d'un meuble.
671	Plafond	Faux-plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,7	0	
672					+ de 1 m	ND		0,3		
663	Plafond	Plafond			- de 1 m	ND		0,5	0	
664					+ de 1 m	ND		0,5		
661	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,4	0	
662					+ de 1 m	ND		0,2		
Nombre total d'unités de diagnostic				9	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Local : Local 2111 (2ème)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
673	A	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
674					+ de 1 m	ND		0,2		
686	A	Porte + bâti n°1	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
687					+ de 1 m	ND		0,5		
675	B	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,1	0	
676					+ de 1 m	ND		0,2		
693	B	Porte + bâti n°2	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,5	0	
694					+ de 1 m	ND		0,4		
685	C	Allège de fenêtre	Plâtre	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	7,7	3	
692	C	Fenêtre Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		17,7	1	
688	C	Fenêtre + bâti Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,8	0	
689					+ de 1 m	ND		0,6		
690	C	Fenêtre + bâti Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
691					+ de 1 m	ND		0,9		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

677	C	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,4	0	
678					+ de 1 m	ND		0,2		
679	D	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,1	0	
680					+ de 1 m	ND		0,2		
695	Plafond	Faux-plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,3	0	
696					+ de 1 m	ND		0,8		
683	Plafond	Plafond			- de 1 m	ND		0,7	0	
684					+ de 1 m	ND		0,6		
681	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0	
682					+ de 1 m	ND		0,1		
Nombre total d'unités de diagnostic				13	Nombre d'unités de classe 3			1	% de classe 3	7,69 %

LEGENDE			
Localisation	HG : en Haut à Gauche	HC : en Haut au Centre	HD : en Haut à Droite
	MG : au Milieu à Gauche	C : au Centre	MD : au Milieu à Droite
	BG : en Bas à Gauche	BC : en Bas au Centre	BD : en Bas à Droite
Nature des dégradations	ND : Non dégradé	NV : Non visible	
	EU : Etat d'usage	D : Dégradé	

7 COMMENTAIRES
Néant

8 LES SITUATIONS DE RISQUE

Situations de risque de saturnisme infantile	OUI	NON
Au moins un local parmi les locaux objets du constat présente au moins 50 % d'unités de diagnostic de classe 3	☐	☒
L'ensemble des locaux objets du présent constat présente au moins 20 % d'unités de diagnostic de classe 3	☐	☒

Situations de dégradation du bâti	OUI	NON
Plancher ou plafond menaçant de s'effondrer ou en tout ou partie effondré	☐	☒
Traces importantes de coulure ou de ruissellement d'eau sur plusieurs unités de diagnostic d'un même local	☐	☒
Plusieurs unités de diagnostic d'un même local recouvertes de moisissures ou de tâches d'humidité	☐	☒

Transmission du constat au directeur général de l'agence régionale de santé
Une copie du présent rapport est transmise dans un délai de 5 jours ouvrables, à l'agence régionale de santé de la région d'implantation du bien expertisé si au moins une situation de risque est relevée : ☐ Oui ☒ Non

9 OBLIGATIONS D'INFORMATIONS POUR LES PROPRIETAIRES

Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb, Article R.1334-12 du code de la santé publique :

«L'information des occupants et des personnes amenées à exécuter des travaux, prévue par l'Article L.1334-9 est réalisée par la remise du constat de risque d'exposition au plomb (CREP) par le propriétaire ou l'exploitant du local d'hébergement.»

«Le CREP est tenu par le propriétaire ou l'exploitant du local d'hébergement à disposition des agents ou services mentionnés à l'Article L.1421-1 du code de la santé publique ainsi, le cas échéant, des agents chargés du contrôle de la réglementation du travail et des agents des services de prévention des organismes de sécurité sociale.»

NOTICE D'INFORMATION

Si le logement que vous vendez, achetez ou louez comporte des revêtements contenant du plomb : sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

Deux documents vous informent :

- le constat de risque d'exposition au plomb vous permet de localiser précisément ces revêtements : **lisez-le attentivement !**
- la présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb dans ce logement.

Les effets du plomb sur la santé

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, etc...). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard.

L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant. Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.

Les mesures de prévention en présence de revêtements contenant du plomb

Des peintures fortement chargées en plomb (céruse) ont été couramment utilisées jusque vers 1950. Ces peintures, souvent recouvertes par d'autres revêtements depuis, peuvent être dégradées à cause de l'humidité, à la suite d'un choc, par grattage ou à l'occasion de travaux : les écailles et les poussières ainsi libérées constituent alors une source d'intoxication. Ces peintures représentent le principal risque d'exposition au plomb dans l'habitation.

Le plomb contenu dans les peintures ne présente pas de risque tant qu'elles sont en bon état ou inaccessibles. En revanche, le risque apparaît dès qu'elles s'écailent ou se dégradent. Dans ce cas, votre enfant peut s'intoxiquer :

- s'il porte à la bouche des écailles de peinture contenant du plomb
- s'il se trouve dans une pièce contaminée par des poussières contenant du plomb
- s'il reste à proximité de travaux dégageant des poussières contenant du plomb.

Le plomb en feuille contenu dans certains papiers peints (posés parfois sur les parties humides des murs) n'est dangereux qu'en cas d'ingestion de fragments de papier. Le plomb laminé des balcons et rebords extérieurs de fenêtre n'est dangereux que si l'enfant a accès à ces surfaces, y porte la bouche ou suce ses doigts après les avoir touchées.

Pour éviter que votre enfant ne s'intoxique :

- Surveillez l'état des peintures et effectuez les menues réparations qui s'imposent sans attendre qu'elles s'aggravent.
- Lutte contre l'humidité, qui favorise la dégradation des peintures ;
- Evitez le risque d'accumulation des poussières : ne posez pas de moquette dans les pièces où l'enfant joue, nettoyez souvent le sol, les rebords de fenêtres avec une serpillière humide ;
- Veillez à ce que votre enfant n'ait pas accès à des peintures dégradées, à des papiers peints contenant une feuille de plomb, ou à du plomb laminé (balcons, rebords extérieurs de fenêtres) ; lavez ses mains, ses jouets.

En cas de travaux portant sur des revêtements contenant du plomb : prenez des précautions

- Si vous confiez les travaux à une entreprise, remettez-lui une copie du constat du risque d'exposition au plomb, afin qu'elle mette en œuvre les mesures de prévention adéquates ;
- Tenez les jeunes enfants éloignés du logement pendant toute la durée des travaux. ; avant tout retour d'un enfant après travaux, les locaux doivent avoir été parfaitement nettoyés ;
- Si vous réalisez les travaux vous-même, prenez soin d'éviter la dissémination de poussières contaminées dans tout le logement et éventuellement le voisinage.

Si vous êtes enceinte

- Ne réalisez jamais vous-même des travaux portant sur des revêtements contenant du plomb ;
- Eloignez-vous de tous travaux portant sur des revêtements contenant du plomb.

Si vous craignez qu'il existe un risque pour votre santé ou celle de votre enfant, parlez-en à votre médecin (généraliste, pédiatre, médecin de protection maternelle et infantile, médecin scolaire) qui prescrira, s'il le juge utile, un dosage de plomb dans le sang (plombémie). Des informations sur la prévention du saturnisme peuvent être obtenues auprès des directions départementales de l'équipement ou des directions départementales des affaires sanitaires et sociales, ou sur les sites internet des ministères chargés de la santé et du logement.

Récapitulatif des mesures positives

Local : Local 1089 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
29	D	Porte + bâti n°3	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		18,6	1	
30	D	Porte + bâti n°4	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		19,2	1	

Local : Local 1090 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
47	A	Porte + bâti n°1	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		13,1	1	
52	B	Fenêtre n°1 Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		1,7	1	
65	C	Fenêtre n°2 Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		2	1	

Local : Local 1091 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
86	B	Fenêtre Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU	Usure	1,6	2	

Local : Local 1092 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
100	B	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		1,3	1	
101	C	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		2,7	1	

Local : Local 1093 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
128	D	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		5,6	1	

Local : Lavabo (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
148	B	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		11,8	1	

Local : WC n°1 (1er)

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
161	A	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		1,5	1	
168	D	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		1,2	1	

Local : Local 1095 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
195	C	Fenêtre + bâti n°1	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	8,5	3	
196	C	Fenêtre + bâti n°1	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	8,2	3	
203	C	Fenêtre + bâti n°2	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	9,6	3	
204	C	Fenêtre + bâti n°2	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	10,1	3	

Local : Local 1094 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
229	D	Fenêtre Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU	Microfissures	4,8	2	
218	D	Mur	Plâtre	Tapisserie + Peinture	- de 1 m	ND		1,7	1	

Local : Dégagement n°1 (1er)

Aucune mesure positive

Local : Placard (1er)

Aucune mesure positive

Local : WC n°2 (1er)

Aucune mesure positive

Local : Local 1097 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
290	A	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	15,7	3	
294	C	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	D	Fissures	2,6	3	

Local : Local 1098 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
336	C	Fenêtre n°1	Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND	10,8	1	
353	C	Fenêtre n°2	Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND	11,3	1	
360	D	Fenêtre n°3	Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND	9,4	1	

Local : Local 1099 (1er)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
383	D	Fenêtre Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		2	1	

Local : Local 1100 (1er)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
390	A	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU	Microfissures	6,5	2	
403	A	Porte + bâti n°1	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Fissures	1,5	3	
409	A	Porte n°1 Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		14,3	1	
402	D	Allège de fenêtre	Plâtre	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	1,6	3	
408	D	Fenêtre Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		10,5	1	
397	D	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU	Microfissures	1,4	2	

Local : Local 1101 (1er)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
441	C	Porte + bâti n°3	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		1,6	1	
422	D	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU	Usure	14,2	2	

Local : Local ECS (1er/2ème)										
Aucune mesure positive										

Local : Local 2110 (2ème)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
485	B	Porte + bâti n°4	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	Microfissures	13	2	
464	C	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU	Microfissures	1,7	2	

Local : Local 2109 (2ème)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
508	A	Porte + bâti n°1	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	Microfissures	18,3	2	
499	B	Mur	Plâtre	Tapisserie + Peinture	- de 1 m	ND		3,2	1	
514	B	Porte + bâti n°2	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Fissures	15,4	3	
507	C	Allège de fenêtre	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		21	1	
513	C	Fenêtre Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU	Microfissures	19,8	2	
500	C	Mur	Plâtre	Tapisserie + Peinture	- de 1 m	ND		4,3	1	
504	C	Volets	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		2,6	1	
501	D	Mur	Plâtre	Tapisserie + Peinture	- de 1 m	ND		5,7	1	
515	D	Porte + bâti n°3	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Fissures	11,9	3	

Local : Local 2108 (2ème)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
516	A	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		5,8	1	
525	A	Porte + bâti	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Fissures	18,8	3	
517	C	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	D	Fissures	9,6	3	
524	D	Allège de fenêtre	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		19,4	1	
530	D	Fenêtre Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU	Microfissures	1,5	2	
518	D	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	D	Fissures	11,4	3	
521	D	Volets	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		2,2	1	

Local : WC n°3 (2ème)										
Aucune mesure positive										

Local : Local 2115 (2ème)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
565	A	Porte + bâti n°1	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	Microfissures	1,8	2	

Local : Dégagement 2114 (2ème)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
574	B	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		8,4	1	
587	B	Porte Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		10,6	1	
575	C	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		16,8	1	

Local : Local 2114 (2ème)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
588	A	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		1,7	1	
605	A	Porte Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		10,5	1	
604	D	Fenêtre Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU	Microfissures	14,9	2	
595	D	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		5,5	1	

Local : Local 2113 (2ème)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
606	A	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		3,7	1	
623	B	Fenêtre n°1 Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		17,2	1	
607	B	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		4,4	1	
628	C	Fenêtre n°2 Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		2,6	1	
608	C	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		3	1	

612	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		2,1	1	
-----	--------------	----------	------	----------	----------	----	--	-----	---	--

Local : Local 2112 (2ème)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
649	C	Fenêtre Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU	Microfissures	3	2	
635	C	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		4,4	1	
636	D	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		5,6	1	

Local : Penderie (2ème)

Aucune mesure positive

Local : Local 2111 (2ème)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
685	C	Allège de fenêtre	Plâtre	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	7,7	3	
692	C	Fenêtre Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		17,7	1	



ADAR ENVIRONNEMENT

40 rue Frémicourt - 75015 Paris

Téléphone : 01 55 76 31 21

Télécopie : 01 55 76 31 32

Email : contact@adarddiag.fr - Siret : 494 360 415 00025



PARIS - 15EME le jeudi 8 mai 2025

Référence Rapport : 113450
Objet : ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Adresse du bien : 1 rue de Seine
75006 PARIS - 6EME

Type de bien : Duplex
Date de la mission : 24/03/2025

Conformément à l'article R.271-3 du Code de la Construction et de l'Habitation, je soussigné Stephan RAINGLAS atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard des articles L.271-6 et disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le Dossier de Diagnostic Technique (DDT).

Ainsi, ces divers documents sont établis par une personne :

- *présentant des garanties de compétence et disposant d'une organisation et de moyens appropriés (les différents diagnostiqueurs possèdent les certifications adéquates – référence indiquée sur chacun des dossiers),*
- *ayant souscrit une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions (montant de la garantie de 500 000 € par sinistre et 2000000 € par année d'assurance),*
- *n'ayant aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des documents constituant le DDT.*

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.

Stephan RAINGLAS
ADAR ENVIRONNEMENT



CERTIFICAT

D E C O M P E T E N C E S

Diagnosticteur immobilier certifié

DEKRA Certification certifie que Monsieur

Stephan RAINGLAS

est titulaire du certificat de compétences N°DTI2102 pour :

Constat de risque d'exposition au plomb du 09/11/2022 au 08/11/2029

Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Diagnostic amiante sans mention du 31/10/2022 au 30/10/2029

Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Diagnostic amiante avec mention du 31/10/2022 au 30/10/2029

Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Etat relatif à la présence de termites (France Métropolitaine) du 31/10/2022 au 30/10/2029

Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Diagnostic de performance énergétique du 31/10/2022 au 30/10/2029

Arrêté du 20 juillet 2023 définissant les critères de certification des diagnosticteurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification et modifiant l'arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Diagnostic de performance énergétique tous types de bâtiments du 31/10/2022 au 30/10/2029

Arrêté du 20 juillet 2023 définissant les critères de certification des diagnosticteurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification et modifiant l'arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Etat de l'installation intérieure de gaz du 20/11/2022 au 19/11/2029

Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Etat de l'installation intérieure d'électricité du 29/10/2022 au 28/10/2029

Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Ces compétences répondent aux exigences de compétences définies en vertu du code de la construction et de l'habitation (art. L.271-4 et suivants, R.271-1 et suivants ainsi que leurs arrêtés d'application) pour les diagnostics réglementaires. La preuve de conformité a été apportée par l'évaluation de certification. Ce certificat est valable à condition que les résultats des divers audits de surveillance soient pleinement satisfaisants.

Yvan MAINGUY

Directeur Général Le Plessis-Robinson, le 08/07/2024



Accréditation n° 4-0081
Portée disponible
sur www.cofrac.fr

Le non-respect des clauses contractuelles peut rendre ce certificat invalide



Adhésion
N°C023

ATTESTATION

D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE Contrat n° : 10583931804

Responsabilité Civile Professionnelle
Diagnosticteur technique immobilier

Nous, soussignés, AXA FRANCE IARD S.A., Société d'Assurance dont le Siège Social est situé 313 Terrasses de l'Arche – 92727 NANTERRE Cédex, attestons que :

ADAR ENVIRONNEMENT
40 RUE FREMICOURT
75015 PARIS

A adhéré par l'intermédiaire de **LSN Assurances, 39 rue Mstislav Rostropovitch 75815 Paris cedex 17**, au contrat d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle n° **10583931804C023**.

Garantissant les conséquences pécuniaires de la **Responsabilité Civile Professionnelle** de la société de Diagnostic Technique en Immobilier désignée ci-dessus dans le cadre des activités listées ci-après, ***sous réserve qu'elles soient réalisées par des personnes disposant des certificats de compétence en cours de validité exigés par la réglementation et des attestations de formation, d'Accréditation, d'Agrément au sens contractuel.***

Le montant de la garantie Responsabilité Civile Professionnelle est fixé à :

500 000 € PAR SINISTRE ET 1 000 000 € PAR ANNEE D'ASSURANCE.

LA PRESENTE ATTESTATION EST VALABLE POUR LA PERIODE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025 INCLUS SOUS RESERVE DES POSSIBILITES DE SUSPENSION OU DE RESILIATION EN COURS D'ANNEE D'ASSURANCE POUR LES CAS PREVUS PAR LE CODE DES ASSURANCES OU PAR LE CONTRAT.

LA PRESENTE ATTESTATION NE PEUT ENGAGER L'ASSUREUR AU DELA DES LIMITES, DES CLAUSES ET DES CONDITIONS DU CONTRAT AUXQUELLES ELLE SE REFERE.

Fait à PARIS le 11 décembre 2024
Pour servir et valoir ce que de droit.
POUR L'ASSUREUR :
LSN, par délégation de signature :

LSN Assurances
39 rue Mstislav Rostropovitch
CS 40020 - 75017 PARIS
RCS Paris 386 123 000 - N°ORIAS 07 000 473